

PRESIDENCE DU FASO



BURKINA FASO  
*Unité-Progrès-Justice*

## Revue théorique et empirique de l'analyse économique des marchés agricoles : cas particuliers des pays en développement



**DR. ISSA ZONGO**

[issazongo4@gmail.com](mailto:issazongo4@gmail.com)

**ENSEIGNANT A L'UNIVERSITE NORBERT ZONGO**

**UFR : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

## **Dédicace**

Je dédie ce document/ouvrage aux étudiants qui m'ont inspiré à travers nos interactions et j'espère vous montrer le sens de la patience et la persévérance. Le savoir demeure un profond trou et sans limite, ne cessez jamais de creuser et d'aller au plus profond comme si vous aviez toujours soif du savoir.

## Remerciements

Nos remerciements vont particulièrement à l'endroit du centre d'analyse des politiques économique et social (CAPES) qui a non seulement bien voulu apporter tous les amendements et observations nécessaires mais qui a aussi assuré l'édition et la publication de ce modeste travail.

Nos remerciements vont également à l'université Norbert ZONGO qui, par manque d'enseignants depuis les années 2006-2007, nous a permis de bien s'essayer pour engranger ces quelques expériences au contact de tous ces étudiants qu'on pense avoir su motiver pour ce cours d'analyse des marchés agricoles.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de nos grands maîtres de l'université de Ouagadougou devenue l'université Thomas SANKARA. A ce niveau, nous adressons toutes nos sincères reconnaissances au professeur Boubié Bassolet pour avoir su nous transmettre l'essentiel des connaissances en microéconomie et en analyse des marchés agricoles. Nous sommes et demeurerons vos produits.

Enfin, nos remerciements s'adressent à toutes ces institutions de développement rural notamment IFDC et CIRAD pour avoir donné du sens au slogan de l'ouverture de l'université sur son environnement ou du partenariat entre universités et secteurs privés. Ces institutions nous ont permis de confronter nos outils théoriques aux réalités du terrain et d'obtenir beaucoup d'études de cas et des success history (des cas de succès ou expériences réussies ou cas d'écoles). A travers ces institutions, nous adressons également nos remerciements et reconnaissances aux paysans qui nous ont toujours bien accueilli et fourni les informations nécessaires à la consolidation ou au renouvellement du savoir. Que ces braves paysans ne se lassent jamais d'accueillir leurs frères et fils chercheurs en quête du savoir car les connaissances théoriques/livresques nécessitent d'être confrontées au savoir local et aux informations fiables du terrain pour une meilleure validation. En retour ces connaissances produites par le savoir universitaire se veulent être un moteur de transformation sociale et économique en vue d'une amélioration du bien-être de toute la population. Nos étudiants devant se confronter à l'épreuve du terrain pour la recherche d'informations nécessaires à leurs travaux scientifiques se doivent en retour d'observer beaucoup de considération et d'attention à l'endroit des paysans et cela afin de maintenir un bon climat de collaboration avec ces derniers.

Ayant eu la chance d'animer le cours de l'analyse des marchés agricoles à l'Université Norbert ZONGO du Burkina Faso et cela, depuis bientôt deux décennies, m'étant rendu compte, par la même occasion, de la difficulté d'accès de nos étudiants à la documentation physique et numérique pour faciliter leur apprentissage et recherche, ayant également eu la chance de suivre les projets de développement comme IFDC<sup>1</sup> et CIRAD<sup>2</sup> en tant que respectivement membre d'équipe nationale de renforcement des capacités et consultant, j'ai estimé nécessaire et utile de produire ce document pour servir au premier plan nos apprenants et les acteurs du développement rural dans les pays en développement. Ce document rassemble l'essentiel des théories de base en analyse économique des marchés agricoles. Il parcourt les trois approches ordinaires de l'analyse des marchés agricoles, à savoir l'approche structure-comportement-performance (SCP), l'approche filière et l'approche néo-institutionnelle ou l'approche coûts de transaction. A ces approches standards de l'analyse des marchés agricoles, il y est développé des approches plus pratiques et opérationnelles comme le modèle de ménages ruraux, l'approche de chaîne de valeurs, l'approche CASE et la matrice d'analyse des politiques (MAP). En outre, le document fait référence à quelques études de cas tout aussi édifiants et illustratifs des approches d'analyse des marchés agricoles.

En termes de perspective, un second tome à cette série de travail est envisagé pour aborder une analyse plus empirique de l'efficacité et de la performance des marchés agricoles. Il s'agira de produire une revue détaillée et critique de l'analyse temporelle et spatiale des marchés agricoles.

---

<sup>1</sup> Le centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole (zone Burkina Faso)

<sup>2</sup> L'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéenne. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

## Résumé

Il s'agissait de constituer une base de documentation sur l'analyse des marchés agricoles pour principalement les étudiants qui peinent à disposer des documents pour mieux comprendre et approfondir leur recherche. A cet effet, ce travail s'est employé à proposer quelques fondements théoriques et des études de cas suivis souvent d'analyse critique. Les enchainements entre les rappels de cours, la revue de littérature à travers les recherches et les expériences de terrain de l'auteur et des reviewers du CAPES ont constitué la principalement méthodologie utilisée. Ainsi, le document fait la présentation des modèles théoriques de base comme le modèle de King, le modèle SCP, le modèle de l'approche filière, le modèle l'approche coûts de transaction, le modèle de ménages ruraux. Ensuite d'autres modèles plus opérationnelles tels que la matrice d'analyse des politiques, approche value Chain (chaîne de valeurs) et les approches connexes à la chaîne de valeur ont également été présentés. Certains modèles ont été présentés avec leur étude de cas correspondante. La dernière partie du travail s'est concentrée sur deux études de cas tout aussi édifiantes à savoir : l'étude de la commercialisation du bétail et de la viande bovine en Afrique de l'Ouest ; et l'analyse de la relation entre les marchés et la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Il ressort essentiellement que la multitude de modèles d'analyse présentée paraît basique ou trop qualitative au regard du niveau des outils mathématiques employés. C'est ce qui ouvre une perspective à ce travail via le projet d'un second tome sur l'analyse temporelle et spatiale des marchés agricoles. Il s'agira d'analyser plus mathématiquement, avec l'usage de la statistique approfondie et l'économétrie, l'évolution de la dynamique des prix agricoles dans le temps et dans l'espace.

## Table des matières

<b>Introduction :</b> .....	11
<b>Chapitre I : Analyse des imperfections des marchés agricoles</b> .....	13
I.1 <i>Imperfections du marché de la terre</i> .....	13
I.2 <i>Imperfections du marché de travail</i> .....	16
I.2.1 <i>Le coût d’opportunité du travail</i> .....	16
I.2.2 <i>Le coût de supervision sur les grandes fermes (exploitations modernes)</i> .....	17
I.3 <i>Imperfections du marché de capital</i> .....	18
I.4 <i>Asymétrie d’information</i> .....	19
<b>Chapitre II : Quelques modèles d’analyse des marchés agricoles</b> .....	22
<b><i>II.1. Modèle de King (1696)</i></b> .....	22
2.1.1. Démonstration de la loi de <b><i>King (1696)</i></b> .....	22
2.1.2. Conséquences de la loi de <b><i>King</i></b> .....	23
<b><i>II.2. Approche structure-comportement-performance (SCP)</i></b> .....	24
2.2.2. Relation entre les éléments de la méthode .....	28
2.2.3 Critiques du paradigme/modèle SCP .....	28
<b><i>II.3. Approche filière</i></b> .....	29
2.3.1. Définition du concept de filière.....	30
2.3.2. Eléments constitutifs du champ de l’analyse filière.....	30
2.3.3. Approche méthodologique de la filière.....	31
2.3.3. Intérêts et limites de l’approche filière.....	32
<b><i>II.4. Modèle néo-institutionnel</i></b> .....	36
<b><i>2.4.1.</i></b> Concepts théoriques du modèle néo-institutionnel .....	36
2.4.2. Intérêts et limites de l’approche néo-institutionnelle .....	40
<b><i>II.5. Modèle des ménages ruraux/agricoles</i></b> .....	41
2.5.2. Modèles non séparables .....	46
<b><i>II. 6. Méthode d’analyse des politiques (MAP)</i></b> .....	48

2.6.1. Elaboration de la MAP.....	49
2.6.2. Analyse de rentabilité privée .....	52
2.6.3. Analyse de la rentabilité économique (pour la collectivité nationale).....	52
2.6.4. Difficultés et critiques sous-jacentes à la MAP .....	53
<b>Chapitre III : quelques études de cas de l'analyse des marchés agricoles .....</b>	<b>55</b>
<b>III.1 Etude de commercialisation du bétail et de la viande bovine en Afrique de l'Ouest</b>	<b>55</b>
<b>3.2. Etude sur les relations entre marchés et sécurité alimentaire au Burkina Faso .....</b>	<b>60</b>
3.2.1. Principales caractéristiques des zones d'étude.....	63
3.2.2. Analyse des flux de produits .....	65
3.2.3. Structure et fonctionnement des marchés .....	66
<b>Conclusion.....</b>	<b>73</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1: sigles et abréviations .....	9
Tableau 2: quelques éléments du modèle SCP.....	27
Tableau 3: matrice d'analyse des politiques .....	50
Tableau 4: étude de cas sur la relation entre les trois volets de la méthode SCP.....	55
Tableau 5: situation contrastée des deux régions en termes de sécurité alimentaire et du niveau de pauvreté .....	61

## Liste des figures

Figure 1: optimum de King .....	23
Figure 2: représentation de l'approche statique ou linéaire du modèle SCP.....	25
Figure 3: représentation de l'approche dynamique du modèle SCP.....	28
Figure 4: filière viande bovine .....	34
Figure 5: circuits de commercialisation .....	69

Tableau 1: sigles et abréviations

AFRACA	Association africaine du crédit rural et agricole
CAPES	Centre d'analyse des politiques économiques et sociales
CASE	Système d'entreprises agricoles compétitif
CES	Conférence des statisticiens européens
CIC-B	Comité interprofessionnel des céréales du Burkina Faso
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
$Cm_L$	Coût marginal du travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités, menaces
IFDC	Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
MAP	Matrice d'analyse des politiques
PAM	Programme alimentaire mondial
PEA	Pôle d'entreprises agricoles
$Pm_L$	Produit marginal du travail
MPSR2	Mouvement pour la sauvegarde et la restauration
PED	Pays en développement
PICS	Purdue improve cowpea storage/projet d'amélioration de la conservation des graines de niébé
SCP	Structure-comportement-performance
SIM	Système d'information des marchés
SONAGESS	Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire

SWOT	Strengths, weaknesses, Opportunities, threats
USAID	United states agency for international development Agence des Etats Unis pour le développement international
VDP	Volontaire pour la défense de la patrie

## Introduction

Dans son sens premier, le terme « marché » désigne le lieu où les producteurs (commerçants, artisans, paysans) se rassemblent pour proposer directement leurs produits aux consommateurs (Moulet, 2008). En économie, par extension, le marché<sup>3</sup> est un système d'échange où se rencontre l'offre et la demande. Sous cette conception économique du marché, Hayek (1945) soutient que le prix est la seule information dont les agents économiques ont besoin. Si le prix d'un bien augmente ou diminue, l'agent n'a pas besoin d'autres explications comme ce que Hayek<sup>4</sup> dit en ces termes traduits comme « Peu importe pour nous... laquelle de ces deux causes (augmentation de la demande, réduction de l'offre) a rendu l'étain plus rare. Tout ce que l'utilisateur d'étain doit savoir, c'est qu'une partie de l'étain qu'il consommait est désormais employée de manière plus rentable ailleurs, et qu'il doit donc économiser l'étain.

Le marché est aussi une institution et dans ce sens, Moulet (2008) le définit comme l'ensemble des règles juridiques ou informelles par lesquelles ce type d'opérations économiques (échange de produits) peut se réaliser. Le marché a prévalu bien avant le développement des connaissances théoriques en la matière comme le souligne Williamson (1975. P20) en ces termes: "*In the beginning there were markets*". Dans ce sens, le sociologue Georg Simmel ajoute que l'échange<sup>2</sup> est "one of the purest and most primitive forms of human socialization"; it creates" a society, in place of a mere collection of individual"<sup>5</sup> (Simmel, 1900).

Mais, la théorie économique classique analyse rarement de façon détaillée le marché en tant qu'institution pour se poser des questions comme : quelles sont les caractéristiques réelles de certains marchés comme ceux des produits agricoles dans les pays en développement ? Comment ces caractéristiques qui sont pour la plupart des imperfections des marchés, induisent certains comportements reconnus maintenant comme rationnels dans les pays en développement selon

---

<sup>3</sup> Une définition plus contemporaine du marché tenant compte du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui permet la rencontre virtuelle entre l'offre et la demande et la conclusion des transactions commerciales

<sup>4</sup> It does not matter for our purposes... which of these two causes (increased demand, reduced supply) has made tin more scarce. All that the user of tin needs to know is that some of the tin they used to consume is now more profitably employed elsewhere, and in consequence they must economize tin" (Hayek, 1945)

<sup>5</sup> Traduction des termes de Simmel : l'une des formes les plus pures et les plus primitives de socialisation humaine " ; elle crée " une société, au lieu d'une simple collection d'individus ".

Meignel (1998) ? Comment les participants se comportent-ils sur le marché ? Et comment ces comportements individuels s'agrègent-ils pour rendre compte de l'effectivité (niveau de disponibilité des produits) et de la performance (niveau du prix) du marché ? En un mot comment ces marchés dans les pays en développement fonctionnent et s'ajustent-ils ?

La littérature récente permet de rendre compte du fonctionnement atypique ou imparfait des marchés des pays en développement. Ainsi, cet ouvrage ou recueil critique veut contribuer à la documentation des analyses économiques théoriques et empiriques des marchés agricoles dans les pays en développement avec plus de retours sur le cas des marchés agricoles au Burkina Faso.

L'ouvrage est organisé en trois chapitres portant respectivement sur : l'analyse des imperfections des marchés (de terres, du travail, du capital, notamment du crédit, l'asymétrie d'information), les modèles d'analyse des marchés agricoles et quelques études de cas.

## Chapitre I : Analyse des imperfections des marchés agricoles

En analyse économique, l'imperfection de marché fait allusion à une défaillance dans la situation de concurrence pure et parfaite qui représente l'état idéal du fonctionnement parfait des marchés. L'imperfection est une défaillance au libre fonctionnement du marché. Les imperfections de marché peuvent regrouper deux situations : une situation de l'inexistence de marché où l'offre ne rencontre pas la demande (l'offre<sup>6</sup> inexistante et/ou la demande inexistante) et une situation de fonctionnement imparfait du marché où le prix n'est pas à son juste niveau (superprofit ou perte) lié aux fondamentaux du marché. Ce premier chapitre se fixe pour objectif, de discuter de la revue de la littérature sur les imperfections des marchés des produits agricoles, notamment le marché des facteurs de production (la terre, le travail) et le marché du capital (surtout le marché du crédit). Ce premier chapitre fait beaucoup référence aux travaux de Piette (2006) avec un retour sur le cas des paysans malgaches et des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Cameroun.

### I.1 *Imperfections du marché de la terre*

Ray (2001) se demande bien si le marché de la terre existe et s'il fonctionne parfaitement dans les pays du tiers monde. Il se rend à l'évidence que le marché de la terre est trop limité et fonctionne de façon imparfaite dans ces pays. Pour des raisons de corruption politique, le coût d'opportunité de la terre est plus faible pour les grands fermiers qu'il ne l'est pour les petits fermiers. Il y a quatre principaux motifs d'imperfection du marché de la terre dans les pays du tiers monde : i) **le premier facteur explicatif** est l'accès différencié ou discriminatoire au meilleur crédit associé à la détresse/pression financière (besoin de trésorerie) chez les petits fermiers. Cela provoque même des effets pervers où ce sont les petits fermiers à forte capacité de production agricole qui bradent leur lopin de terre aux grands fermiers qui disposent de moyens d'acquisition via leur accès au crédit à bon marché ; ii) **Le second facteur explicatif** relève des motifs d'accumulation de la terre autres que la production agricole pour le prestige et le pouvoir politique, par exemple. Ce qui est source de rétention de l'offre de la terre et de la faible productivité agricole chez les grands fermiers

---

<sup>6</sup> Une forme particulière de la courbe d'offre (courbe d'offre décroissante) et de la courbe de demande (courbe de demande croissante) est bien illustrée dans les travaux sur la gestion des déchets ménagers dans la ville de Bujumbura avec Manirakiza et al.(2022)

qui ne détiennent pas la terre pour véritablement des besoins d'exploitation agricole, iii) *le 3<sup>ème</sup> facteur explicatif* d'imperfection du marché de la terre est également la détention de la terre comme un actif financier ou une réserve de valeur pour mieux se prémunir de l'instabilité et de l'incertitude sur le marché financier, iv) *un 4<sup>ème</sup> facteur explicatif* d'imperfection du marché de la terre est l'anticipation par les grands fermiers (détenteurs de domaines ou propriétaires fonciers) du risque d'instabilité politique et les revendications sociales favorables à une réforme foncière au profit des petits fermiers. Toute chose qui limiterait le métayage et/ou la location des terres.

De nouveaux constats sur la problématique de la gestion/marché des terres au Burkina Faso sont brièvement décrits dans les encadrés ci-dessus :

***Encadré 1.1 : le comportement de victimisation*** ou de ruse développé par les emprunteurs/locataires des terres (parcelles). Ces derniers qui sollicitent des terres à usage d'habitation ou d'exploitation agricole auprès des propriétaires ne tardent pas à jouer aux victimes, lorsque le moment est venu pour le propriétaire d'exploiter sa terre à d'autres fins. Ces cas se rencontrent de plus en plus au Burkina Faso, avec de nombreux témoignages où certains grands propriétaires confient qu'ils sont souvent obligés de payer des loyers pour déguerpir diplomatiquement les occupants installés sur leurs parcelles et les reloger ailleurs.

***Encadré 1.2 : Analyse du contexte de l'évolution des activités immobilières et le bradage des terres par les autochtones***

Depuis maintenant une dizaine d'années, les activités immobilières se développent par le secteur privé au Burkina Faso. Ces activités immobilières sont consécutives au bradage des terres agricoles par les autochtones. Ces pratiques sont concomitantes à une sorte de rationalité chez les paysans qui constatent une baisse de la productivité agricole de leurs terres peu fertiles et de la reconversion de leurs bras valides/main-d'œuvre (les jeunes de la famille des exploitations agricoles) à l'orpaillage et au petit commerce (ventes des quincailleries , offre de services de transport via les taxi-motos, offre de services pour les travaux domestiques, de gardiennage et de services militaires/VDP avec l'expansion du terrorisme et de l'insécurité). Il y a comme une sorte de rationalité des agriculteurs qui bradent leurs terres selon une logique de calcul coût-bénéfice. Sauf que cette apparente rationalité économique n'intègre pas suffisamment l'horizon temporel, car au bout de quelques temps, après le bradage de leurs terres aux immobiliers, les constats sont qu'ils

acquièrent des consommables (moto) qui accroissent leur coût de vie et rentabilisent peu leurs nouveaux investissements. La résultante est l'exacerbation de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et aux autres besoins de première nécessité.

**Encadré 1.3** : Contexte du changement politique et constat sur les réformes comme décrit par Rai (2001). Avec l'instabilité politique et le changement de régime avec l'avènement du deuxième Mouvement pour la sauvegarde et la restauration au Burkina Faso (MPSR2), le contexte est entrain de redevenir favorable à l'exploitation agricole des terres. Ce constat est consécutif aux initiatives de l'entrepreneuriat agricole et à la limitation ou la réglementation de l'activité immobilière avec un plafonnement à 5 hectares au maximum pour chaque propriétaire immobilier. Ainsi, depuis 2023, les réformes politiques au Burkina Faso militent pour une réglementation de l'activité immobilière et une répartition des terres en faveur de l'entrepreneuriat agricole.

**Encadré 1.4**: relation entre le type de droit de propriété foncière et la production agricole.

Le débat sur l'impact de la distribution du type de droit de propriété foncière (droits coutumiers ou informels versus droits légaux ou formels) sur la productivité agricole est loin d'être épuisé. Il y a par exemple, des auteurs comme Ouedraogo & Yameogo (2015) qui trouvent que la sécurité foncière légale a un impact positif sur le rendement des cultures céréalières, tandis que la sécurisation foncière via le système de droit informel influence négativement la productivité agricole. De même, Bambio & Bouayad Agha (2018) montrent que les droits fonciers plus forts (système de droits formels) accroissent les investissements liés à la terre. Toute chose qui permet un accroissement de la production agricole. Egalement, Coulibaly (2021) trouve un lien direct positif entre la sécurité foncière (quel que soit le système de droit foncier) et la productivité agricole au Burkina Faso. Mais, pendant que Séogo & Zahonogo (2022) trouvent que les droits fonciers formels influencent positivement la productivité agricole, Soro (2023) prouve le contraire. Selon des auteurs comme Feder et Feeny (1991), la sécurisation foncière via l'enregistrement offre trois avantages. Tout d'abord, elle augmente la confiance des agriculteurs en réduisant les incertitudes qui pèsent sur la terre et élimine le risque d'expropriation. Ensuite, la sécurité foncière offre un meilleur accès au crédit formel par la création de garantie négociable. Enfin, ces deux facteurs,

fournissent aux agents des incitations à investir dans la conservation et l'amélioration des terres, ce qui conduit à améliorer la productivité agricole.

**NB**: Si théoriquement, la sécurisation foncière encourage l'investissement, il y aurait une relation de causalité à double sens (posant la question de l'endogénéité dans l'analyse empirique des effets de la sécurité foncière) dans la mesure où des investissements sont souvent entrepris pour revendiquer la sécurité foncière, surtout dans certaines contrées d'Afrique (Brasselle *et al.*, 2002; Gray & Kevane, 2001; Place & Otsuka, 2001).

## *1.2 Imperfections du marché du travail*

Le marché du travail génère deux types d'imperfection qui expliquent toutes que la productivité du travail soit plus élevée sur les petites exploitations que sur les grandes exploitations. Ces deux types d'imperfection sur le marché du travail sont :

### *1.2.1 Le coût d'opportunité du travail*

L'imperfection du marché du travail dans le domaine de la production agricole est mise en évidence à travers la segmentation de l'économie rurale relevée par Amartya Sen (1966), Piette (2006). Selon Sen (1966), il y a un dualisme dans l'économie rurale à travers la coexistence d'un secteur traditionnel et un secteur moderne renfermant les grandes exploitations. Le mode de fonctionnement différent, selon cette segmentation de l'économie rurale, est dû au fait que le coût d'opportunité du travail est plus élevé dans le secteur moderne que dans le secteur traditionnel. Pendant que le secteur moderne embauche le travail à un coût devant égaliser la valeur de la productivité marginale de ce facteur travail ( $Cm_L = P \cdot fm_L$ ), le secteur traditionnel l'emploie de façon intensive et avec gaspillage. Cette situation est le fait d'une part, de l'ordre social prévalant dans le secteur traditionnel où toute la famille se mobilise pour l'exploitation familiale. D'autre part, l'abondante disponibilité du facteur travail dans le secteur traditionnel (exploitation familiale) s'explique également par l'oisiveté de la main-d'œuvre familiale associée à sa faible qualification pour des travaux plus techniques et au chômage plus accru en milieu rural. L'emploi du facteur travail dans le secteur traditionnel n'obéit donc, pas au principe classique de la rationalité du producteur, du fait de la quasi nullité du coût d'opportunité du travail avec l'oisiveté et le chômage

de la main-d'œuvre familiale. Cette logique du secteur traditionnel parvient à s'auto entretenir<sup>7</sup> par l'esprit de solidarité et le partage du revenu. A cela, il faut ajouter que le secteur traditionnel bénéficie de l'emploi du travail des femmes, des enfants<sup>8</sup> et de l'entraide entre les familles dans les travaux champêtres. Il en résulte une utilisation intensive et inefficace (gaspillage) du facteur travail dans le secteur traditionnel.

### *1.2.2 Le coût de supervision des grandes fermes (exploitations modernes)*

L'exploitation des grandes fermes pose un problème d'asymétrie d'information ou le problème principal-agent. Les propriétaires des grandes fermes ne sont généralement, ni les superviseurs/les gérants ni les travailleurs sur ces grandes fermes. En transférant sa responsabilité sur le gérant/superviseur, le propriétaire est confronté à la recherche de solution pouvant réellement conduire le gérant à agir pour l'atteinte de l'objectif du propriétaire qui est la maximisation du profit. Il se pose clairement un problème de motivation ou d'incitation du gérant/superviseur pour l'amener à poursuivre l'objectif du propriétaire dans un contexte d'asymétrie d'information et de risque d'aléas moral (comportements cachés). Au cas où la motivation du gérant se fait au moyen d'une prime de rendement, cela occasionne un surcoût chez le propriétaire qui réduit relativement la productivité marginale du travail sur les grandes fermes ( $Cm_L + Cm_S > P.fm_L$  avec  $Cm_S$  = coût marginal de supervision). Par ailleurs, ce problème de supervision trouve des solutions sur les fermes traditionnelles avec le pacte social qui rend obligatoire et sacré le travail du membre pour l'exploitation familiale et le fait que les travailleurs sur les fermes traditionnelles sont en même temps, les propriétaires et bénéficiaires.

En résumé, l'imperfection du marché du travail pose à la fois des problèmes du côté de l'offre de travail et de la demande. L'offre de travail agricole est confrontée : au risque d'insécurité alimentaire et au travail des femmes et des enfants avec son corollaire de déscolarisation, au cas où le travailleur abandonnerait son champ pour les contrats saisonniers sur les grandes fermes (Briet, 2007) , au chômage exacerbé par la faible qualification de la main-d'œuvre en milieu rural , et de plus en plus aux effets de l'orpaillage et du terrorisme dans les pays sahéliens comme le Burkina Faso. Il s'en suit une faible disponibilité de l'offre de travail pour les grandes fermes à vocation

---

<sup>7</sup> C'est ce qui masque une sorte de rationalité des acteurs du secteur traditionnel qui s'adaptent à leur pratique.

<sup>8</sup> Le travail des enfants dans les exploitations familiales joue négativement sur la scolarisation de ces enfants voire leur déscolarisation (Anne-pascaline, 2007)

commerciale ou économique. Quant à la demande de travail agricole sur les grandes fermes à vocation économique, elle est aussi confrontée à un double coût (coût d'embauche et coût de supervision) associé à une baisse de productivité de ce facteur travail.

**NB** : *Une autre imperfection du marché du travail serait aussi, que les exploitations familiales peuvent être réticentes à vendre leur surplus de force de travail au secteur moderne, de peur de subir l'insécurité alimentaire ou de devenir un acheteur net en sacrifiant leur propre production. Cela explique que la demande de travail du secteur moderne ne rencontre pas nécessairement l'offre de travail du secteur traditionnel.*

### ***1.3 Imperfections du marché du capital***

Les imperfections du marché du capital et du crédit sont naturellement à la faveur des grandes fermes ou des fermes modernes et de l'accroissement de la productivité du capital. Tout d'abord, il est généralement partagé que l'imperfection du marché du crédit résulterait des risques dans le secteur agricole et de l'asymétrie d'information dans le domaine de l'exploitation agricole (Heltberg, 1998). L'imperfection du marché du crédit s'observe par une sorte de discrimination ou de rationnement via le taux d'intérêt du crédit plus élevé pour les pauvres/petites exploitations familiales (crédit plus cher pour cette frange d'acteurs) par rapport aux grandes fermes faisant usage de la mise en gage de leur propriété (titre légal de propriété foncière par rapport aux exploitations familiales) ou disposant des moyens de garanties (bénéficiant du crédit à moins cher). Cet accès relativement plus facile des grandes fermes au crédit leur facilite l'accès au capital matériel et technologique par rapport aux petites exploitations familiales. Par cette même voie d'accès au crédit, les subventions publiques pour le capital matériel et technique importé profitent à l'acquisition en faveur des grandes fermes, au détriment des petites fermes. Tout cela explique d'une part, que le coût d'opportunité du capital soit plus faible sur les grandes fermes par rapport aux petites fermes d'exploitation familiale. D'autre part, la productivité marginale du capital serait plus élevée sur ces grandes fermes que sur ces petites exploitations familiales.

L'accès au crédit doit aussi être approché par le délai de mise en place du crédit et les conditions de garantie. Le délai de mise en place du crédit classique aurait un effet non négligeable sur les activités saisonnières comme la production et la commercialisation des produits agricoles périssables. Ce constat pourrait faire l'objet d'une piste de recherche sur l'efficacité du crédit dans la production et la commercialisation des produits agricoles saisonniers.

#### *1.4 Asymétrie d'information*

L'asymétrie d'information porte sur le fait que dans un échange donné, une partie (appelée le principal) ne peut pas observer parfaitement le comportement ou l'action de l'autre partie (appelée l'agent) (Diendéré, 2012). La théorie économique de l'asymétrie d'information a été développée dans les années 1970 et 1980 comme une source de dysfonctionnement des marchés. Avec pour principaux auteurs Georges Akerlof, Michael Spence et Joseph Stiglitz, la théorie de l'asymétrie d'information soutient que les produits de qualité médiocre et de qualité supérieure peuvent avoir le même prix, compte tenu du manque d'informations des acheteurs. En substance, une distribution inégale de l'information entre les participants du marché (acheteurs et vendeurs) entraîne des comportements opportunistes et stratégies ou moyens pour se prémunir du risque de la part respectivement des détenteurs de plus d'informations et des acteurs moins informés. Il en résulte un niveau d'échange et des prix non optimaux.

Appliquée à l'origine à l'analyse du marché des voitures d'occasion par Akerlof (1970) et développée sur le marché du travail et de l'assurance respectivement par Spence (1973) et Stiglitz (1976), la théorie de l'asymétrie d'information s'est étendue à l'analyse de la négociation bilatérale du prix et aux analyses empiriques des marchés agricoles.

En théorie de négociation<sup>9</sup> bilatérale, Coase (1972) soutient qu'en situation d'asymétrie informationnelle, si l'agent le mieux informé sur les caractéristiques de son partenaire (son degré d'impatience et/ou son degré d'aversion au risque) est le plus patient, alors il capte tout le surplus généré par l'échange en fixant le prix du produit jusqu'au prix de réservation de son partenaire en négociation.

Les enjeux d'asymétrie de l'information sur la formation du prix des produits agricoles se posent, d'une part, en termes de comparaison des canaux de communication (information reçue de bouche à oreille ou information reçue d'un partenaire commercial/client, information sur les prix par la radio et les mercuriales/bulletins, information sur le prix à travers les téléphones portables). D'autre part, l'enjeu de l'asymétrie d'information se pose aussi, en termes de disponibilité et d'utilisation effective de l'information sur le prix. Il est généralement admis que sur les marchés agricoles, les intermédiaires ou commerçants sont relativement plus informés du niveau de prix que les

---

<sup>9</sup> La théorie de négociation bilatérale prend son origine avec les travaux de Ståhl (1972)

producteurs-vendeurs et acheteurs consommateurs finaux. Dans ce contexte, il y a des producteurs qui s'informent auprès de leurs clients-collecteurs du niveau de prix sur les grands marchés urbains de consommation. Ce moyen informel d'information de bouche à oreille donne lieu à des comportements opportunistes où les collecteurs/négociants fournissent l'information sur le prix selon naturellement, leur intérêt personnel (Chogou & Gandonou, 2013). Mais dans un autre sens, Zongo (2022) constate sur le marché de niébé au Burkina Faso, que les producteurs peuvent souvent avoir une idée sur le niveau de prix et chercher avec ruse à s'informer auprès des négociants pour actualiser leur niveau d'information et espérer un niveau plus élevé du prix.

Quant à l'impact de la diffusion de l'information sur les prix du marché à la radio, Svensson & Yanagizawa (2009) trouvent que les producteurs qui ont une radio et accès à la zone de diffusion de l'information sur le marché, ont pu mieux valoriser leurs surplus agricoles. Aussi, Goyal (2010) trouve que l'accès à l'information sur le marché par l'internet a permis aux producteurs de soja en Inde, d'accroître relativement<sup>10</sup> leur prix reçu des grossistes de 1 à 5%.

Par ailleurs, avec l'appui des bailleurs de fonds à travers le projet « Afrique verte », des initiatives comme le réseau ESSOKO ont vu le jour dans les régions du Sahel en Afrique de l'Ouest. Il s'agit des applications téléphoniques disponibles sur une plateforme de marché céréalier (bourse) regroupant les offres et demandes du Mali, Burkina, Niger. Mais, l'utilisation de cette application téléphonique demeure limitée, du fait de la connaissance technique nécessaire à son usage, de la disponibilité du réseau et du coût des unités de recharge téléphonique et mégas.

Enfin, en ce qui concerne l'analyse conjointe de l'effet du crédit et du niveau d'information sur le prix reçu par les producteurs, les résultats sont controversés, car Chogou & Gandonou (2013) trouvent, dans le cas du Bénin, que l'accès des producteurs du maïs à l'information sur le prix accroît leur niveau de prix reçu, malgré la dépendance de ces derniers au crédit de leurs négociants (acheteurs intermédiaires ou collecteurs). Ce qui traduit que l'accès des producteurs à l'information sur le marché accroît relativement leur pouvoir de marché face aux négociants (acheteurs intermédiaires) et ce, malgré la dépendance des producteurs vis-à-vis du crédit offert par ces derniers (acheteurs intermédiaires). Pendant que les travaux de Gockowski *et al.* (2008) et Kamdem *et al.* (2010) montrent plutôt qu'au Cameroun, les producteurs de cacao sont limités dans la négociation du prix de leur produit, malgré leur niveau d'accès à l'information sur le prix. Pour ces

---

<sup>10</sup> Comparativement aux producteurs indiens qui n'ont pas accès à l'internet pour s'informer sur le prix du marché

derniers auteurs, cette situation s'explique principalement par la dépendance des producteurs au crédit des acheteurs intermédiaires. Ce résultat de Gockowski *et al.* (2008) et Kamdem *et al.* (2010) est aussi conforté par les travaux de Zongo (2022) sur le marché de niébé au Burkina Faso.

Il y a aussi le cas du modèle d'information sur la commercialisation de la tomate. Produit très périssable, les acheteurs qui viennent du Ghana, ont un réseau d'information. Au Burkina, les sites qui disposent de la tomate bien mure sont communiqués aux acheteurs au Ghana. A leur arrivé, le producteur ne peut plus garder son produit plus de 24h. L'acheteur fixe son prix par caisse de conservation. Ce prix imposé est ainsi accepté par tous les producteurs du site qui n'ont pas d'autres choix que de livrer. Une fois au Ghana, cette tomate est mise en consommation. Mais les Ghanéens produisent de la tomate sur commande livrée aux pays du Nord. C'est un marché sud-sud qui sécurise la consommation nationale et soutient le fleurissement d'une exportation du même type de produit. Le Burkina Faso, dans ce schéma croit exporter un produit qui en réalité crée toutes les conditions de son aliénation et de l'appauvrissement des producteurs.

## Chapitre II : Quelques modèles d'analyse des marchés agricoles

Il s'agit dans ce chapitre, de passer en revue quatre principaux modèles de base de l'analyse des marchés agricoles. C'est précisément le modèle de King, l'approche structure-comportement-performance (SCP), l'approche filière d'économie industrielle, l'approche néo-institutionnelle ou l'approche coûts de transaction et les modèles de ménages ruraux.

### II.1. Modèle de King<sup>11</sup> (1696)

King est un économiste anglais du 17<sup>e</sup> siècle qui a observé qu'à partir d'une certaine quantité (Q) de production agricole mise sur le marché, l'augmentation des quantités entraînait une baisse des recettes totales de l'ensemble des producteurs. Cet état étant la conséquence de l'inélasticité de la demande pour de nombreux produits agricoles. La loi de King est vérifiée, chaque fois que le marché atteint un niveau de saturation.

#### 2.1.1. Démonstration de la loi de **King (1696)**

En partant d'une fonction de demande :  $P(q) = -aq + b$  avec  $P$  le prix du marché,

$q$  la quantité demandée,  $a$  et  $b$  des paramètres réels positifs.

La recette totale s'écrit :  $RT(q) = P * q = (-aq + b)q = -aq^2 + bq$

Et la recette moyenne vaut :  $RM(q) = \frac{RT(q)}{q} = \frac{-aq^2 + bq}{q} = -aq + b = p(q)$

La recette marginale est :  $Rm(q) = \frac{dRT(q)}{dq} = (-aq^2 + bq)'_q = -2aq + b$

La maximisation<sup>12</sup> du chiffre d'affaire pour l'ensemble des producteurs sur le marché conduit à :

---

<sup>11</sup> En 1699, Gregory King remarque qu'un déficit de la récolte de blé provoque un accroissement plus que proportionnel du prix du blé ; ainsi, par exemple, une baisse de la production de blé de 20 % suscite une augmentation du prix du blé de 80 %. Plus tard, le même phénomène inverse ( une hausse de la production entraînant une baisse du prix ) sera observé lors des surproductions des produits agricoles (*Montoussé & Waquet, 2008*)

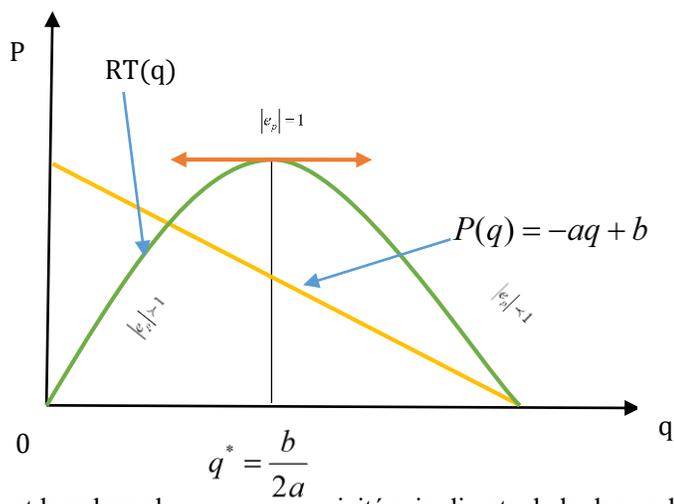
<sup>12</sup> La maximisation du chiffre d'affaire est un choix délibéré de ce modèle de King et qui n'est pas forcément plus rationnel que la maximisation du profit global qui aurait pu conduire à une optimisation différente du niveau de la

$$\max RT(q) \Rightarrow \begin{cases} Rm(q) = 0 & (1) \\ et \\ Rm'(q) < 0 & (2) \end{cases}$$

L'inégalité (2)  $\Rightarrow (-2aq + b)'_q = -2a < 0$  étant ainsi vérifiée, on résout l'équation (1) qui donne:

$$(1) \Leftrightarrow Rm(q) = 0 \Leftrightarrow -2aq + b = 0 \Rightarrow q^* = \frac{b}{2a}$$

**Figure 1: optimum de King**



NB :  $|e_p|$  est la valeur absolue de l'élasticité prix directe de la demande

Si  $q < \frac{b}{2a}$   $\Rightarrow RT(q)$  augmente progressivement car la demande est élastique avec l'envie des Consommateurs dès les récoltes et/ou les quantités offertes n'atteignent pas d'abord, la demande optimale du marché

Si  $q = q^* = \frac{b}{2a}$   $\Rightarrow RT(q)$  atteint son maximum

Si  $q > \frac{b}{2a}$   $\Rightarrow RT(q)$  diminue progressivement jusqu'à l'effondrement du marché. Cette situation s'explique par le fait que l'offre devient abondante et la demande a atteint son niveau optimal pour redevenir inélastique.

2.1.2. Conséquences de la loi de **King**

---

production devant garantir un niveau de prix plus profitable à l'ensemble des producteurs. Par ailleurs, la maximisation du chiffre d'affaire tient à des raisons de praticabilité.

La loi de **King (1696)** permet de tirer trois implications sur le fonctionnement du marché des produits agricoles :

- ✓ La première implication est que pour l'ensemble des producteurs agricoles d'un produit donné, l'augmentation de la recette globale passe par le contrôle des quantités produites, de manière à garantir l'atteinte du niveau  $q^* = \frac{b}{2a}$ . Cela d'autant plus que chaque producteur pense individuellement, maximiser sa recette totale en augmentant sa production et ses ventes. Toute chose qui conduit à la saturation du marché et à la baisse des recettes pour l'ensemble des producteurs. Il se pose alors, la nécessité de savoir quelles politiques il faut mettre en œuvre afin de garantir l'atteinte de la quantité optimale. Pour ce faire, il peut être envisagé une limitation de la production ou un contrôle des quantités produites via par exemple la politique de mise en place de groupements de producteurs ou de politiques de quotas ou de retrait de marchés d'une partie de quantités offertes. Mais, l'effectivité de ces politiques nécessite aussi, la garantie d'un prix incitatif aux producteurs, sinon le contrôle des quantités serait vain avec l'avidité des producteurs.
  
- ✓ La seconde implication de la loi de King est que l'intérêt des consommateurs est d'obtenir des prix plus bas des denrées alimentaires, ce qui est contradictoire avec l'intérêt des producteurs à condition que ces derniers ne soient des producteurs-acheteurs nets (*Ellis & Freeman, 2004*).
  
- ✓ La troisième implication est que dans un marché où les prix stagnent ou diminuent, chaque producteur cherche à maximiser ses recettes, en augmentant les quantités qu'il produit. Cette démarche individuelle de l'amélioration des recettes et partant, du revenu est en contradiction avec l'amélioration du revenu de l'ensemble des producteurs du produit concerné, car sur le plan collectif, la solution pour les producteurs consiste à obtenir un meilleur prix.

## ***II.2. Approche structure-comportement-performance (SCP)***

Issu de l'économie industrielle et développée par Mason (1939) puis par Bain (1959) pour évaluer la performance des industries aux USA, le paradigme structure-conduite-performance lie le contexte des firmes, c'est-à-dire la structure du marché à la performance de celle-ci. Très tôt, il a été adapté à l'analyse des marchés agricoles par Clodius & Mueller (1961). Dès lors, de nombreux auteurs, tels que Baris & Couty, (1981) ; Adégbidi, (1996) ; Issaka, (2008) l'ont adopté pour analyser le système de commercialisation de produits agricoles. Aussi, Ninglepong (2004) et Nakuna Tsala (2009), ont utilisé le paradigme SCP pour analyser le système de commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) comme les amandes de mangues sauvages (*Irvingia sp*) et les graines de *Ricinodendron heudelotii* au Cameroun.

### 2.2.1. Définition des concepts du modèle

Selon la méthode structure--comportement--performance (SCP), les conditions de base, à savoir les données physiques, économiques, légales/institutionnelles et sociales influencent fortement la structure du marché. La méthode SCP postule que la structure du marché et en particulier, son degré de concurrence détermine le comportement des acteurs du marché et que la structure et le comportement pris ensemble déterminent à leur tour, la performance du marché. Le fonctionnement causal de ce paradigme est le suivant :

#### Figure 2: représentation de l'approche statique ou linéaire du modèle SCP

*Structure(S)* — — — — — ► *Comportement(C)* — — — — — ► *Performance(P)*

En définissant chaque concept du modèle :

#### i) **Structure du marché**

Selon Bain (1959), la structure du marché se définit comme toutes les caractéristiques qui déterminent les rapports entre les producteurs et les clients actifs et entre les clients actifs et les producteurs potentiels.

Plus précisément, la structure se réfère aux caractéristiques de l'organisation du marché qui semblent influencer de façon stratégique, le degré de concurrence et le processus de formation des prix sur le marché. Il convient de remarquer que les critères relatifs à la structure sont plus développés par les analyses dans les pays industriels. Pour la commercialisation des produits agricoles dans les pays en développement, la définition est non seulement restrictive, mais aussi

sensiblement différente, puisque les problèmes concernant le fonctionnement des marchés dans ces pays sont totalement différents de ceux des organisations industrielles des pays développés. En effet, la structure à ce niveau (dans les pays en développement) doit être définie, en tenant compte de chaque catégorie d'intervenants (producteurs, commerçants, transporteurs, transformateurs) et des caractéristiques générales de chaque catégorie.

**Au niveau de la sphère de la production traditionnelle**, les caractéristiques (indicateur de la structure) concernent l'analyse des facteurs de production, à savoir la main-d'œuvre, la terre, le capital (équipements agricoles, intrants), ensuite, l'intensification de l'agriculture repose sur un changement de l'utilisation des facteurs et de l'accès au marché.

**Au niveau du commerce et du transport**, on peut évoquer : le degré de concentration de l'offre et de la demande, c'est-à-dire le nombre d'entreprises de commerce, la distribution de l'information sur le marché, la présence de différence de qualité de produits et de leur prix, la manipulation des poids avec les unités de mesure locales, les conditions d'entrée dans le commerce et sur le marché et la surface financière ou l'accès au crédit.

#### ii) **Comportement des acteurs du marché**

Le comportement est la manière de réagir des entreprises, afin de pouvoir s'adapter au marché dans lequel elles vendent ou achètent. C'est aussi le développement de comportements opportunistes ou de stratégies par les acteurs du marché pour pallier une défaillance de la structure ou atteindre la performance. Le comportement du marché s'apprécie par le degré de concurrence entre les vendeurs et les acheteurs. Il concerne également les activités de coordination entre les vendeurs et les acheteurs. Autrement dit, le comportement reflète le type de négociation entre les deux catégories d'agents économiques que sont les consommateurs et les offreurs (commerçants). Les variables de comportement retenues sont l'adaptation des producteurs et des commerçants au changement du marché et leur prise de décision (décision de production, la manière de fixer le prix sur le marché puis, le comportement dans le stockage). Pour les commerçants et les transporteurs, il y a la façon de déterminer ou de fixer le prix par entente ou collusions, les relations avec les fournisseurs et les services avec la clientèle.

#### iii) **Performance du marché**

La performance est le résultat du comportement et de la structure. La performance est captée par trois critères, à savoir : l'efficacité, l'équité et l'effectivité du marché. L'efficacité repose sur le

niveau/l'évolution du prix dans le temps et dans l'espace. L'équité concerne la répartition des profits entre les différents intervenants et l'effectivité concerne la disponibilité des produits offerts par le marché.

**Tableau 2: quelques éléments du modèle SCP**

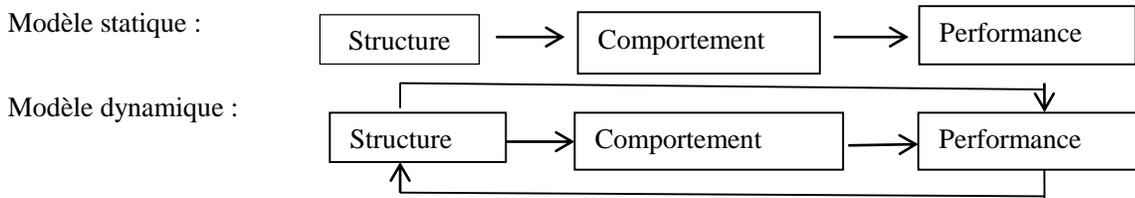
Structure (S)	Comportement (C)	Performance (P)
Nombre et taille des entreprises, degré de concurrence et de concentration	Formes de l'échange	Efficacité des prix (qualité, transparence)
Conditions d'entrée et de sortie	Formes de l'échange	Formation des prix
Absence de collusion et de discrimination	Formes de l'échange	Efficacité dans l'allocation des ressources, efficacité technique
Caractéristiques du produit (qualité, quantité, localisation et timing), système d'information, transparence des prix et des conditions de commercialisation, cadre légal, coercition	Utilisation de poids, de mesures et de qualité standard	Équité (impact sur les plus démunis)
Transparence des prix et des conditions de commercialisation	Spécialisation, diversification	Economie d'échelle
Crédits et financement	Arrangements exclusifs, exclusion, malhonnêteté	
Risque (produits et prix)	Assurance	Bénéfices et rapport avec le risque encouru, l'efficacité et l'investissement
Infrastructures physiques (marché du choix des produits, nouveaux, collecte, de gros et de détail, capacité de stockage, produits, salubrité, hygiène)	Pratiques commerciales Publicité, emballage	(Efficience technique et opérationnelle, durabilité, différenciation, progrès (amélioration de la qualité et innovation))

Auteur : Bassolet (2004), adapté

### 2.2.2. Relations entre les éléments de la méthode

Les relations entre la structure du marché, le comportement des acteurs et la performance du marché s'établissent de la façon suivante : la structure du marché crée l'essentiel du contexte de décision des acteurs (producteurs, intermédiaires et consommateurs) qui détermine leur comportement. De ce comportement découle la performance du marché. Ceci est une relation déterministe, mais il se peut que l'évolution de la performance influence le comportement et que le comportement influence à son tour, la structure du marché. Il en résulte alors un modèle dynamique de la SCP. Ces 2 modèles (statique et dynamique) sont illustrés comme suit :

**Figure 3: représentation de l'approche dynamique du modèle SCP**



Ainsi, selon le modèle linéaire/déterministe initial, le comportement des acheteurs et des vendeurs dépend de la structure du marché, principalement du nombre d'acheteurs et de vendeurs, des facilités de production et de commercialisation. Le comportement influence ensuite, la performance du marché. Mais dans la conception du modèle SCP, l'influence peut partir de chaque élément du modèle pour induire les autres aspects.

### 2.2.3 Critiques du paradigme/modèle SCP

Bien qu'abondamment appliqué dans les pays en développement, le paradigme SCP a fait l'objet de vives critiques. Il est tout d'abord, reproché à ce paradigme d'exagérer l'importance de l'amélioration des infrastructures physiques pour une meilleure performance du marché (voir Harris & Raviv, 1991). Ensuite, le deuxième reproche fait au paradigme SCP est qu'il est trop statique (Lutz, 1994). En effet la relation causale décrite par Bain accorde une place importante à la structure, en ce sens que c'est elle qui influence la performance. Il y a donc, un caractère trop déterministe du modèle initial de la SCP. Mais, il convient de préciser que c'est uniquement dans le cas de la concurrence parfaite que le comportement dépend totalement de la structure du marché. Or, dans les pays en développement, les marchés sont souvent oligopolistiques. Dans ces

conditions, la structure, le comportement et la performance sont en interaction réciproque. Cela nécessite ou privilégie le modèle dynamique de l'approche SCP. Enfin, le troisième reproche fait au paradigme SCP est que l'idée de l'existence des conditions d'un marché parfaitement concurrentiel est utile à déterminer de quelle manière un marché est inefficace. Mais, ces conditions sont inexistantes dans les pays en développement. En effet, les chercheurs éprouvent des difficultés à formuler des conclusions sans équivoque ou relativisme concernant le degré d'efficacité des marchés et cela, à cause du manque de critère opératoire. On pourrait ajouter une quatrième critique venant de Sherman et autres, selon laquelle le paradigme est basé sur l'hypothèse que les acteurs du marché (producteurs, commerçants, transporteurs et consommateurs) sont homogènes, c'est-à-dire qu'ils se trouvent dans les mêmes conditions et qu'ils ont à tout moment, une connaissance parfaite de tous les aspects de l'environnement de la commercialisation. Ce qui n'est pas le cas, surtout dans les pays en développement caractérisés par les imperfections des marchés.

### *II.3. Approche filière*

L'analyse, en termes de filière par produit, s'est substituée à l'étude des marchés agricoles. En effet, jusqu'à une période récente, le marché, qui faisait référence au lieu d'interaction entre les acteurs et surtout, à l'ensemble des transactions concernant un produit spécifique, apparaissait comme le point stratégique dont dépendait le prix. De nos jours, une telle approche est jugée non opératoire, car elle ne tient pas compte des différentes interventions effectuées en amont et en aval sur le produit. Analyser ces interventions, c'est faire recours à la notion de filière. L'étude d'une filière ne se limite donc pas aux activités commerciales, mais couvre l'ensemble des activités d'amont et d'aval sur le produit. Par exemple, l'étude d'une filière de viande bovine en Afrique de l'Ouest comprend la chaîne des activités réalisées par les éleveurs traditionnels et modernes, les marchands, les transporteurs, les bouchers et les consommateurs.

En approche filière, l'échelle d'analyse est méso-économique et l'étude porte sur des ensembles agrégés (valeurs ajoutées) du système productif. Des échanges et des interactions permettent à la filière de fonctionner.

Analyser une filière, c'est donc mettre l'accent sur les opérations matérielles qui entraînent les transformations des produits, et sur les agents qui réalisent celle-ci.

### 2.3.1. Définition du concept de filière

Etymologiquement, en 1380, la filière désignait « un instrument destiné à étirer des fils », mais le terme filière renvoie aussi, dès 1243, à un processus de coordination entre commerçants en définissant les ordres de livraison avant échéance, transmissible par voie d'endos dans les relations commerciales (Temple *et al.*, 2011). Selon ces précédents auteurs, les travaux de Milhau (1954) initient la contribution de l'économie rurale à l'élaboration<sup>13</sup> du concept de filière comme une approche d'analyse des marchés agricoles. C'est dans les années 1960 que l'emploi du terme filière se diffuse dans le prolongement des outils de comptabilité nationale (Temple *et al.*, 2011). Cet instrument de comptabilité nationale a été mobilisée dans la formulation des politiques industrielles d'après-guerre et notamment avec la création de la revue d'Economie Industrielle en 1977 (Temple *et al.*, 2011). En termes de concept d'analyse, la filière selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), comprend l'ensemble des intervenants sur un marché de consommation donné. Elle regroupe à la fois les producteurs de biens de consommation destinés à satisfaire cette fonction de consommation des ménages et les canaux de distribution utilisés pour acheminer ces biens vers les consommateurs.

La filière est une abstraction, une représentation d'une partie de la réalité économique visant à mesurer, à comprendre et à expliquer la **structure** et le fonctionnement d'un certain **champ**. Dans ce sens : i) la **structure** est définie comme un ensemble formé de phénomènes ou d'éléments en interdépendance, tels que chacun d'eux dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que par ses relations avec les autres éléments de la filière. L'interrelation est une caractéristique fondamentale dans la filière ; ii) le **champ** correspond à l'objet de l'étude qu'il convient de définir avec beaucoup de précisions en répondant aux interrogations ci-après : quel produit concerne l'analyse ? Quels espaces géographiques (régions, nations ou ensemble du monde) délimitent la filière ? Selon quelle période (années, période de commercialisation pour un produit saisonnier) ?

Toute étude d'une filière qui va du produit agricole au produit fini mis à la disposition du consommateur rencontre en particulier, le contexte international des échanges, l'appareil de transformation, de distribution et de consommation.

### 2.3.2. Eléments constitutifs du champ de l'analyse filière

---

<sup>13</sup> On ne peut pas parler de travaux précurseurs de l'analyse filière sans citer les travaux de Goldberg (1957) sous l'appellation de l'approche commodity system dans l'analyse des marchés de blé, soja et agrumes aux Etats Unis

Le champ est composé de 4 sous-secteurs ou sous-ensembles :

- Le sous-secteur des entreprises et des unités de production, de transformation, et de la commercialisation qui assure l'élaboration du bien, depuis son origine jusqu'à sa consommation finale ou son exportation, si l'espace géographique retenu est la nation ou le monde ;
- Le sous-secteur de la consommation du bien ;
- Le sous-secteur des services (d'appui) qui interviennent pour organiser et orienter la production, les échanges et la consommation du bien ;
- Le sous-secteur des relations tant verticales qu'horizontales. Les relations verticales sont celles de fournisseurs aux clients. Les relations horizontales s'établissent entre opérateurs économiques assurant la même activité.

La filière peut également être considérée comme un concept permettant de comprendre la structure, le fonctionnement d'une organisation et la stratégie des acteurs. Elle correspond alors, à une structuration des acteurs en charge des opérations, telles que l'adéquation de ces dernières les unes avec les autres et la régulation du fonctionnement de la chaîne soient assurées par lesdits acteurs ou l'un d'entre eux (relatif à la gouvernance de la filière). La filière fait allusion à une réalité et apparaît alors, comme un élément concret. Par exemple en agriculture, on parlera de la filière coton ou de la filière riz. Elle est donc analysée comme un mode de découpage du système productif qui privilégie certaines relations d'interdépendance. C'est le cas par exemple, du découpage selon les filières agro-industrielles et celles textiles.

### 2.3.3. Approche méthodologique de la filière

De façon méthodique, l'étude d'une filière comprend 4 phases :

**1<sup>ère</sup> phase** consiste à adopter une démarche dynamique qui conduit à avoir des informations sûres :

- la diversité de situations au niveau de l'appareil de production, de transformation et de distribution ;
- l'idéologie dominante, en ce qui concerne la nature des relations entre les différents éléments de la filière. Ces différentes informations peuvent être obtenues à partir d'une étude documentaire (données secondaires).

**2<sup>e</sup> phase** consiste à : situer chaque agent par rapport à son amont et son aval, repérer sa place dans la filière, considérer que chaque situation n'est pas le fruit du hasard, mais a des causes qu'il

convient d'élucider (comprendre et analyser). Cette phase nécessite des enquêtes de terrain pour la collecte de données primaires à des fins de compréhension et d'analyse.

**3<sup>e</sup> phase** consiste en la présentation de la filière et son fonctionnement. Une présentation schématique sous forme de tableau peut faire ressortir la dynamique de la filière, la coexistence de formes anciennes et de formes nouvelles, l'importance respective de différents types d'entreprises.

**4<sup>e</sup> phase** consiste en la mise en commun et au recoupage des données de départ et de la fin de l'étude. Toute chose qui permet de prendre conscience d'une manière concrète, des acquisitions réalisées.

#### 2.3.4. Intérêts et limites de l'approche filière

L'approche filière permet de comprendre comment l'adéquation des systèmes de production avec le mode de consommation alimentaire se réalise par des opérations prenant en charge les changements dans la matière (transformation) dans l'espace (transport) dans le temps (stockage) et dans l'attribution (distribution).

Cette approche a pour premier intérêt, d'être dynamique. Elle permet en effet, de connaître le fonctionnement et les évolutions d'un système qui est vivant suivi d'un vieillissement et soumis aux agressions d'un environnement à la fois technique, économique et politique, voire sociologique et anthropologique.

Le deuxième intérêt est que l'approche est intéressante, en ce sens qu'elle permet de prendre en compte le comportement des agents du point de vue<sup>14</sup> microéconomique et mésoéconomique. En effet, la filière dépend de toutes les parties qui la composent, sans pourtant être l'addition pure et simple de chacune de ses parties prises individuellement. C'est l'interdépendance/l'interrelation ou la coordination entre les parties qui caractérisent la filière.

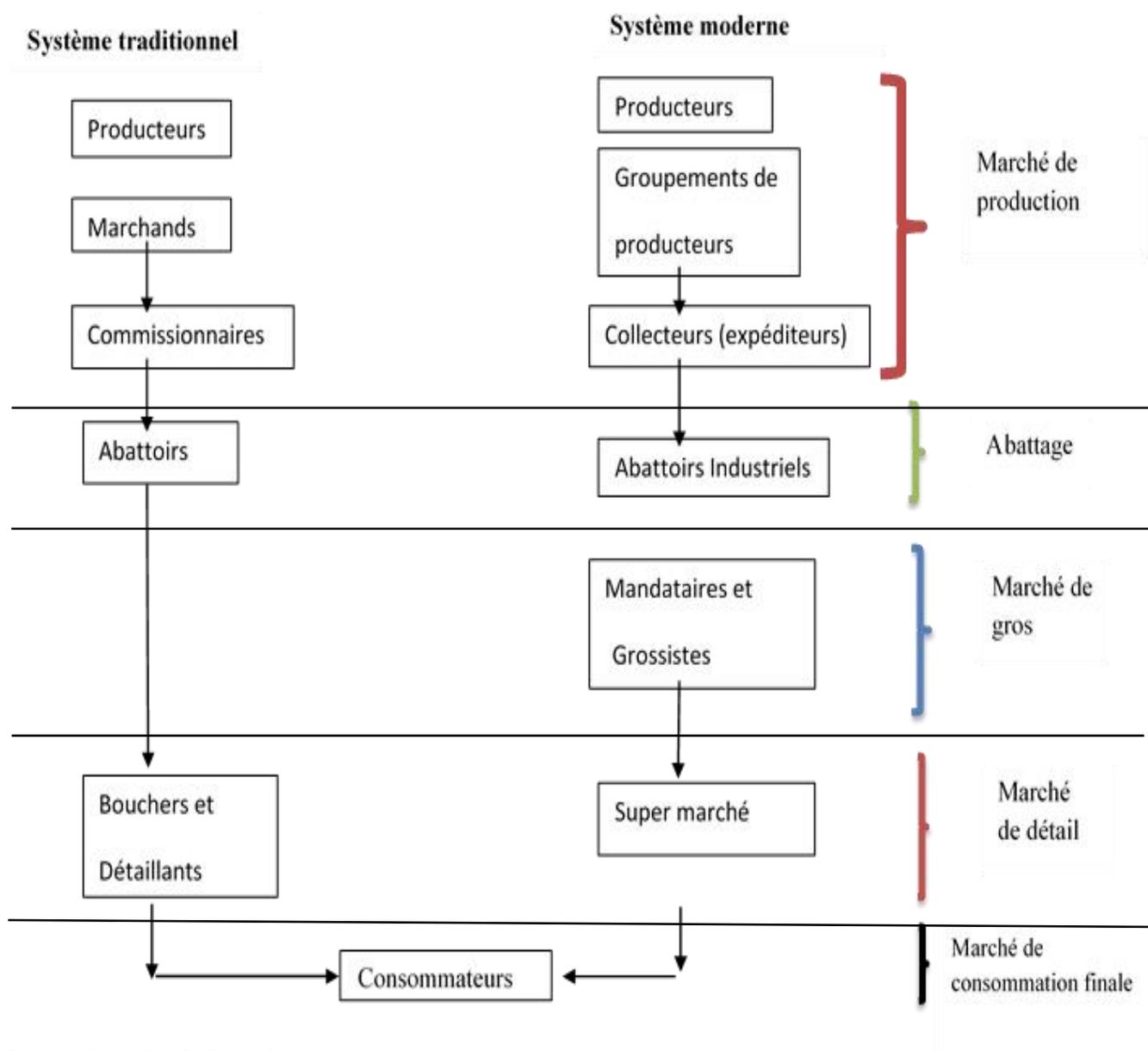
Enfin, l'approche filière est plus opérationnelle (moyen d'intervention) dans la mesure où elle permet, une fois un diagnostic établi sur la situation de tel ou tel agent, d'envisager une stratégie efficace d'intervention pour corriger les dysfonctionnements.

---

<sup>14</sup> C'est justement cette approche à double échelle et l'aspect multidimensionnel (économique, anthropologique/culturel, sociologique, historique, géographique) nécessitant une approche pluridisciplinaire de l'analyse filière qui contrarient Labonne (1987) en qualifiant le concept filière de concept flou et galvaudé. Même si Bencharif & Rastoin (2007) notent aussi l'absence d'une méthode d'analyse de filière unifiée et partagée dans le monde académique, ces derniers auteurs reconnaissent néanmoins que la filière est un objet complexe qui fait appel à une analyse nécessairement pluridisciplinaire pour déboucher sur des validations empiriques robustes.

Quoique l'approche filière apparaisse comme un moyen pertinent d'analyse, elle ne saura cependant, rendre compte de tous les états du marché. Une première limite de l'approche filière est qu'elle ne permet pas de comprendre les entreprises dont les activités sont diversifiées puisque le champ de l'analyse filière est plus ou moins précis et surtout limité. Une seconde limite est que l'approche filière présente les comportements ou les choix des consommateurs sans en expliquer les causes. Par exemple, l'approche filière ne rend pas compte du choix d'un consommateur pour le secteur moderne de la filière viande-bovine qui en présente deux secteurs : le secteur traditionnel et le secteur moderne. Il se pourrait que le choix des consommateurs d'un secteur plutôt que d'un autre, ne se fonde pas seulement sur une préférence non observable, mais aussi sur le risque lié à la qualité du bien. Dans le cas par exemple de la viande bovine, le secteur moderne comporte un abattage contrôlé des bœufs et une conservation frigorifique de la viande par rapport aux abattages clandestins et à la conservation aléatoire de la viande dans le secteur traditionnel.

Figure 4: filière viande bovine



Source: Bassolet (2004), adapté

La prise en compte du risque sur la qualité du produit rendrait donc, rationnels certains choix des consommateurs apparemment irrationnels, car la viande coûterait plus cher dans le secteur moderne que dans le secteur traditionnel. Cette insuffisance d’approche filière dans l’explication des choix des acteurs constitue le soubassement du modèle néo-institutionnel ou l’approche coûts de transaction.

Avant de présenter le modèle néo-institutionnelle, nous passerons en revue quelques modèles d'extension/dérivés de l'approche filière, tels que l'approche chaîne de valeur (Value Chain)<sup>15</sup> ; l'approche chaîne globale de valeur (Global value chain), l'approche compétitive agricultural system and entreprise ou l'approche par pôle d'entreprise agricole (CASE et/ou PEA). Comme semble déjà le rappeler Temple *et al.* (2011), les concepts de chaîne de valeur et de chaîne globale de valeur constituent des concepts évolutifs et adaptés au concept de filière, du fait, d'une part, de la nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs pour établir un partenariat gagnant-gagnant. Cela tient à la spécificité de la nature périssable des produits agricoles frais (lait, fruits, légumes, viande) introduisant des risques dans les échanges. Ainsi, la redynamisation des relations entre les acteurs constitue des points de création de valeur ajoutée, d'où le concept de chaîne de création de valeur (Value chain). D'autre part, la libéralisation des marchés et la mondialisation des échanges recommandent de dépasser le concept de filière à limite géographique nationale pour évoluer vers des concepts adaptés comme le concept de chaîne de valeur globale (global value chain) et de chaîne d'approvisionnement (supply chain). Ces concepts adaptés de filière permettent d'appréhender la globalisation des processus de production et de consommation des produits tropicaux dont une grande part de la demande est localisée dans les pays du Nord.

Le concept de système d'entreprises agricoles compétitives (CASE) ou l'approche pôle d'entreprises agricoles (PEA) a été promu/vulgarisé dans les années 2000, au Burkina Faso par le Centre international pour le développement des engrais (IFDC). Il s'agit d'approches participatives qui permettent aux acteurs de prendre conscience de leur interdépendance dans le business (échange marchand de produits agricoles) et nouer des partenariats gagnant-gagnant et créateurs de valeur par la minimisation des risques, la production de biens de qualité et assurer la traçabilité. Toutes ces approches filières et annexes (value chain, global value chain, CASE et PEA) utilisent des outils de diagnostic participatif comme la cartographie des acteurs, les tableaux et beaucoup d'outils de visualisation. L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT ou FFOM) permet aux acteurs d'élaborer des plans d'action collectifs pour la réussite de leur business (commercialisation de produits agricoles).

***NB : en annexe de cet ouvrage, il y a quelques posters ou photos de chaînes de valeurs***

---

<sup>15</sup> Ces concepts sur les chaînes de valeur prennent une tournure managériale avec plus d'essor, à travers les travaux de Porter (1985)

## II.4. *Modèle néo-institutionnel*

Les modèles ou approches précédemment présentées, ne prennent pas suffisamment en compte la spécificité des échanges ou des systèmes de commercialisation agricoles dans les pays en développement. Ces approches sous-estiment l'environnement dans lequel se déroulent ces échanges, les contraintes institutionnelles et informationnelles et les habitudes sociales et culturelles des acteurs impliqués dans ces échanges. Ce sont ces insuffisances que cherche à pallier l'économie néo-institutionnelle, notamment l'approche coûts de transaction (Bassolet, 2004).

### 2.4.1. Concepts théoriques du modèle néo-institutionnel

L'approche néo-institutionnelle est perçue comme un ensemble disparate de travaux sur les droits de propriété, les choix publics, les coûts de transaction et les changements institutionnels au cœur de la croissance économique. L'ensemble des auteurs<sup>16</sup> de ce modèle néo-institutionnel partage le souci qui est de combler les lacunes du modèle néoclassique par une approche complémentaire ou concurrente. Les modifications apportées par cette nouvelle approche concernent les hypothèses sur le comportement des agents économiques, le fonctionnement des mécanismes de marché et l'existence de modes alternatifs d'allocation des ressources. Pour mieux comprendre les changements introduits, considérons le cas de l'agent économique dans le modèle néoclassique. Cet agent n'est pas influencé par son environnement. Il est supposé rationnel et autonome dans ces prises de décisions (*homo œconomicus*). Il recherche enfin, à satisfaire au mieux ses intérêts en participant à l'échange marchand dont le cadre est la concurrence parfaite où il y a l'homogénéité du produit, la transparence de l'information, l'atomicité des agents et une absence de barrière à l'entrée et à la sortie du marché. Sous ces hypothèses, l'agent économique ne décide pas du prix, mais le considère comme une donnée du marché. Les économistes néoclassiques soutiennent que l'allocation des ressources est optimale et que le marché fonctionne efficacement, en raison de la nullité des coûts de transaction. C'est justement sur ce point que l'économie néo-institutionnelle crée une rupture en la personne de Coase. Selon la double interrogation Coasienne, si les marchés concurrentiels sont aussi efficaces que le prétend la théorie néoclassique, comment alors, expliquer l'existence de l'entreprise qui a pour finalité, d'éviter les transactions par le marché ? Et si

---

<sup>16</sup> Parmi les principaux auteurs de l'approche néo-institutionnelle, il y a Williamson, Coase, North, H. Simon, Barzel, Aoki

l'entreprise présente plus d'avantages que le marché, pourquoi elle ne supplante pas totalement celui-ci ?

En empruntant cette double interrogation Coasienne et en liaison avec le marché de céréales au Burkina Faso, on peut se demander pourquoi les individus préfèrent d'autres lieux de transaction que le marché traditionnel ? Autrement dit, comment peut-on expliquer la coexistence des transactions sur le marché traditionnel et celles qui se déroulent hors marché ? Comment expliquer aussi l'existence des chaînes de commercialisation verticales qui impliquent plusieurs intermédiaires entre le producteur et le consommateur ?

La réponse de Coase à ces deux questions qu'il s'est posées est double. Les coûts de transaction, c'est-à-dire les coûts d'utilisation de marché ou dans un sens plus large, les coûts d'utilisation du fonctionnement des systèmes économiques expliquent l'existence des firmes et les coûts d'organisation (ou coûts d'internalisation) expliquent les limites de la capacité des entreprises à se substituer totalement aux marchés. De même, en se référant à l'exemple sur la commercialisation des céréales au Burkina Faso, il se peut que la coexistence de certains lieux de transaction s'explique également par le niveau des coûts de transaction. Aussi, selon les circonstances, un lieu de transaction peut être plus efficace qu'un autre en termes de minimisation des coûts de transaction. Les coûts de transactions occupent donc, une place centrale dans l'économie néo-institutionnelle pour expliquer le choix des agents entre les deux types d'institutions/modes de coordination (le marché ou l'entreprise/l'organisation) en référence à la problématique de Coase.

#### i) ***Concept de coûts de transaction selon Williamson***

Tout d'abord, Williamson (1994) définit la transaction comme une opération économique qui consiste à transférer des biens et services à travers une interface. La transaction se réfère à la notion de contrat qui est à la base de l'analyse chez Williamson. Le contrat n'est pas nécessairement un document écrit ou légal, mais il désigne plutôt les accords interindividuels, qu'ils soient écrits, implicites ou explicites. Partant de la notion de contrat, Williamson distingue deux catégories de coûts relatifs au contrat : la 1<sup>ère</sup> catégorie concerne les coûts associés à la recherche et aux négociations préalables à la conclusion du contrat. Ce sont les coûts de transaction ***ex-ante***. La 2<sup>e</sup> catégorie ou coûts de transaction ***ex-post*** représente les coûts de réalisation du contrat.

L'importance des coûts de transaction selon Williamson dépend de la rationalité limitée des agents, de la recherche de leurs intérêts personnels, de la fréquence des transactions, de la spécificité des actifs et de l'environnement dans lequel se réalisent les transactions (incertitude). La rationalité limitée [rationalité limitée et procédurale selon Simon (1983)] résulte de la limite des compétences des agents économiques et donc, de leur incapacité à résoudre tous les problèmes de calcul, de langage et de compréhension culturelle auxquels ils doivent faire face, lors des transactions. La rationalité limitée des agents est aussi, due à leur environnement qui le plus souvent, leur rend la tâche impossible. En effet, l'acteur économique effectue un ensemble de transactions avec beaucoup d'autres agents. Ainsi, la décision présente et future de l'agent économique dépend de ses relations avec d'autres agents, voire des réactions de ces derniers. Or, une grande partie de ces réactions sont par nature imprévisibles, puisqu'elles sont le résultat de la liberté des autres. Ces derniers dont dépend la rationalité de la décision de l'agent économique, peuvent ainsi adopter un comportement opportuniste par la ruse avec la recherche de leur intérêt personnel.

L'approche des coûts de transaction de Williamson peut être transposée à l'organisation de la commercialisation des céréales au Burkina Faso en relation avec l'environnement dans lequel se déroulent les transactions et plus exactement, en fonction des comportements des producteurs et des commerçants.

Tout d'abord, en ce qui concerne la rationalité limitée et la fréquence des transactions, on peut évoquer l'attitude des paysans qui, face à un environnement caractérisé par une instabilité du niveau de la production céréalière (pénurie due à la faible pluviométrie) préfèrent garder une partie importante de leur récolte sous la forme d'un stock de sécurité pour leur autoconsommation. Ces paysans choisissent de vendre uniquement pendant la période qui suit immédiatement la récolte. De même, l'octroi des systèmes de crédits par certains commerçants sur les récoltes à venir auprès des producteurs en pleine période de soudure pour être remboursés au moment des récoltes est un moyen pour les commerçants de garantir leurs stocks, quand la demande devient intense sur le marché. Ces contrats permettent aux commerçants de constituer des stocks à faible coût, mais certes contraignant pour les producteurs qui vendent à de faibles prix hors marché du fait de la relation de crédit comme relevé aussi, par Kamdem *et al.* (2010) et Gockowski *et al.* (2008). Ces prix de cession ne couvrent pas les coûts directs de production et leur main d'œuvre.

Ce qu'il faut retenir des coûts de transaction, c'est la difficulté de leur mesure. Ce constat semble être implicitement partagé par Williamson qui soutient que : « la recherche empirique sur les coûts de transaction échoue presque toujours dans la mesure directe de ces coûts, et la question est plutôt de savoir si les pratiques contractuelles sont conformes à la prédiction de la théorie ».

## *ii) Coûts de transaction selon North*

North (1990) définit les coûts de transaction comme les coûts des mesures à effectuer une transaction donnée à un instant donné. Ces coûts incluent les coûts de l'information. La cherté de l'information est la clef des coûts des transactions et c'est à partir de cette idée centrale que North développe le concept du coût de transaction en se posant les questions suivantes : Comment identifier les coûts de transaction ? Comment les mesurer ?

Pour répondre à ces questions, North considère que les biens et services ont deux types de caractéristiques : les caractéristiques physiques comme la taille, la couleur, le poids, la localisation du bien et les droits que l'individu possède sur le bien (droits de propriété sur le bien ou le service). Ces droits permettent au propriétaire de consommer, d'obtenir un revenu, d'exclure d'autres individus de l'utilisation de ce bien ou service. A partir de ces caractéristiques, North distingue deux types de fonction que sont la fonction de transformation et la fonction de transaction et il attribue à chaque fonction, un coût. La fonction de transformation concerne les changements des caractéristiques physiques du bien ou du service et les coûts de transformation sont les coûts nécessaires à la transformation des inputs en outputs. La fonction de transaction est relative aux changements des droits de propriété du bien ou du service et les coûts de transaction sont les coûts requis pour transférer les droits de propriété d'une personne à une autre.

Concernant les coûts de transaction, North distingue :

- (a) Les coûts qui ont lieu avant l'échange ;
- (b) Les coûts qui sont engendrés au moment de l'échange ;
- (c) Les coûts qui surviennent après l'échange.

**Les coûts qui ont lieu avant l'échange** sont typiquement, les coûts d'information ou de recherche sur la disponibilité du bien ou du service. Cette catégorie est observable, mais non mesurable, car elle ne s'effectue pas dans un cadre marchand et ce coût n'est pas transférable d'un individu à un autre. Par exemple, lorsqu'un individu prospecte pour rechercher un bien, il dépense de l'énergie et du temps et supporte par conséquent, un coût. Ce coût est réel, mais non quantifiable, car il ne

résulte pas d'un échange marchand. Selon North, ces coûts sont ce que Williamson assimile aux coûts de transaction et qui ne sont pas mesurables.

**Les coûts qui sont engendrés au moment de l'échange** sont les coûts qu'entraîne le transfert de droits de propriété dans un cadre marchand. Ces coûts dits coûts de services de transaction résultent d'un échange visible et sont par conséquent, quantifiables. Par exemple, lorsqu'un individu confie la prospection d'un bien à un agent contre paiement de ses services, la rémunération de l'agent est un coût que l'individu supporte et ce coût de service de transaction est quantifiable.

**Les coûts qui surviennent après l'échange** sont généralement, les coûts de contrôle et ces coûts de transaction sont non quantifiables, si la transaction ne se réalise pas dans un cadre marchand.

Que retenir de l'approche des coûts de transaction de North concernant la commercialisation des céréales au Burkina Faso ?

Premièrement, elle permet de définir les coûts de commercialisation comme étant la somme des coûts de transformation et des coûts de transaction. Les coûts de transaction sont l'ensemble des coûts de service qui sont requis pour transférer les droits de propriété d'une personne à une autre. Ces coûts font référence au transport, à la manutention et à d'autres dépenses pour l'acquisition des céréales. Par ailleurs, en proposant que le cadre où les transactions se réalisent soit un cadre marchand, North a le mérite de montrer aussi, que l'importance des coûts de transaction dépend du niveau de développement des échanges.

Dans ce sens North, distingue 3 niveaux de développement du marché. Le premier est celui où on a un échange personnalisé et qui implique un commerce local de petite dimension. Dans ce cas, les coûts de transaction sont assez faibles, mais les coûts de transformation sont assez élevés, en raison de la spécialisation et de la division du travail qui est assez rudimentaire. Pour le deuxième niveau, l'échange est impersonnel, mais entraîne un commerce de longue distance. Les coûts de transaction à ce niveau sont relativement plus élevés. Le troisième est celui où l'échange se réalise dans les économies modernes. Les coûts de transaction sont également élevés, en raison des services offerts dans les économies (secteur) modernes.

#### 2.4.2. Intérêts et limites de l'approche néo-institutionnelle

L'idée centrale de l'approche néo-institutionnelle est que l'individu est mieux caractérisé comme un être qui fait rationnellement ses choix en comparant systématiquement les coûts et les bénéfices à partir d'actions alternatives dans un environnement d'incertitude où l'information est imparfaite. Ainsi, l'individu en cherchant à optimiser ses gains supporte des coûts de recherche d'une information pertinente, des coûts de traitement de cette information, des coûts de prise de décision et des coûts de transaction.

L'une des particularités de l'économie des coûts de transaction est de tenir compte de ces coûts de transaction pour analyser le comportement des individus et évaluer l'efficacité et la performance des institutions. L'efficacité des institutions dépend de la structure de ces coûts de transaction. A leur tour, les coûts de transaction sont déterminés par la structure institutionnelle et plus précisément, par l'évolution de cette structure. L'approche néo-institutionnelle pose cependant, certains problèmes. En effet, même si cette approche fournit des idées intéressantes pour analyser les institutions, elle reste néanmoins limitée par ces fondements de l'analyse néo-classique, malgré le relâchement de certaines hypothèses. Par ailleurs, elle ne prend pas suffisamment en compte les aspects dynamiques, car selon cette approche, il faut se référer aux individus pour comprendre les structures, mais on peut également admettre que les structures ou les institutions peuvent aussi influencer les actions individuelles comme le défend si bien Aoki (2011).

## II.5. Modèle des ménages ruraux/agricoles

Considérés comme les nouveaux outils d'analyse de la microéconomie et ayant contribué à révolutionner l'économie de développement, les modèles de ménages agricoles modélisent le comportement des ménages agricoles comme une unité de prise de décisions (au niveau de la production, de la consommation et de l'offre de travail ou demande de loisirs) dans un contexte d'incertitude, de risque et des imperfections des marchés (marchés incomplets ou défaillants)<sup>17</sup>. Les modèles de ménages agricoles ont été initiés depuis les années 1980, dans plusieurs travaux dont ceux de Singh *et al.* (1986) puis améliorés par les travaux de Sadoulet (2000), Sadoulet & De Janvry (1995) et Bardhan & Udry (1995). Les modèles de ménages agricoles ont aussi connu de nombreuses applications empiriques dans le contexte des pays d'Afrique comme le Zimbabwe,

---

<sup>17</sup> Cette défaillance peut concerner autant des marchés courants (intrants de production, facteurs de production, produits de consommation) que ceux inter temporels (crédit, assurance) (Abdelkhalek & Ejjanou, 2015)

Rwanda, Somalie, Mali et Sénégal (Weber *et al.*, 1988), Burkina Faso (Reardon *et al.*, 1988), Maroc (Abdelkhalek & Ejjanoui, 2015; Abdelkhalek, 2002). Dans la revue de la littérature, on distingue deux catégories de modèles de ménages agricoles/ruraux (Abdelkhalek & Ejjanoui, 2015). Il y a les modèles à structure séparable (modèles séparables) et les modèles à structure non séparable (modèles non séparables).

### 2.5.1. Modèles séparables

La séparabilité du modèle des ménages agricoles consiste en une analyse séparée et séquentielle de la décision de production et de celle de la consommation des biens et services/loisirs par le ménage. Le ménage est d'abord, considéré comme une unité de production qui maximise ses profits et qui augmente son revenu (Abdelkhalek & Ejjanoui, 2015). Ensuite, le ménage considère son revenu comme exogène et la principale contrainte, sous laquelle, il cherche à maximiser son utilité via la demande de consommation des biens et services. Ainsi, dans un modèle séparable, la décision de production influence celle de la consommation via l'effet sur le revenu. Mais, cette relation n'est pas rétroactive, car les préférences de consommation du ménage n'interviennent pas dans ses choix de consommation (Jorgenson, 1969).

Ce modèle séparable relativement simpliste, voire limité pour rendre compte des réactions des ménages face aux défaillances des marchés inhérentes aux économies rurales, demeure cependant concevable selon Strauss (1986) et dans le cas d'un fonctionnement parfait des marchés.

#### i) Premier exemple de modèle séparable de Benjamin (1992)

Plutôt que de présenter une version générale du modèle, Benjamin (1992) se focalise sur le modèle plus stylisé qui sous-tend son travail empirique. La première composante est une fonction d'utilité des ménages quasi-concave et différentiable deux fois, définie sur la consommation  $c$  et le loisir  $l$  :  $u_h(c, l, a)$ . Le vecteur  $a$ , paramètre de la fonction d'utilité, résume les caractéristiques du ménage, telles que le nombre de personnes dans chaque catégorie d'âge et de sexe. Dans le modèle de Benjamin (1992),  $a$  est considéré comme exogène. La deuxième composante est une fonction d'utilité convexe, différentiable à deux reprises.  $q = F(L ; A)$ , où le travail  $L$  est la somme du travail familial et du travail salarié,  $L^F + L^H$ , et la terre  $A$  est supposée fixe et exogène. D'autres intrants variables sont pris en compte dans l'analyse. Le marché est un élément essentiel du modèle.

Les prix du travail salarié  $L^H$  et du travail non agricole  $L_0$  sont égaux à  $w$ . Le ménage dispose d'une dotation en temps  $T(a)$  et d'un revenu exogène  $y$ . Tous les prix sont normalisés par le prix de la production. L'agriculteur répartit le temps de sa famille entre les loisirs, le travail sur l'exploitation et le travail en dehors de l'exploitation. Il peut également acheter la main-d'œuvre pour produire des biens qu'il vend sur un marché concurrentiel. Le problème de l'agriculteur s'écrit comme suit :

$$\max U(c; l; a)$$

$$c, l, L^0, L^H, L^F$$

Sous contrainte :

$$\begin{cases} c = F(L; A) - wL^H + wL_0 + y & (1) \\ l + L^F + L^0 = T(a) & (2) \\ L^F + L^H = L & (3) \end{cases}$$

En réarrangeant la contrainte budgétaire, on obtient :

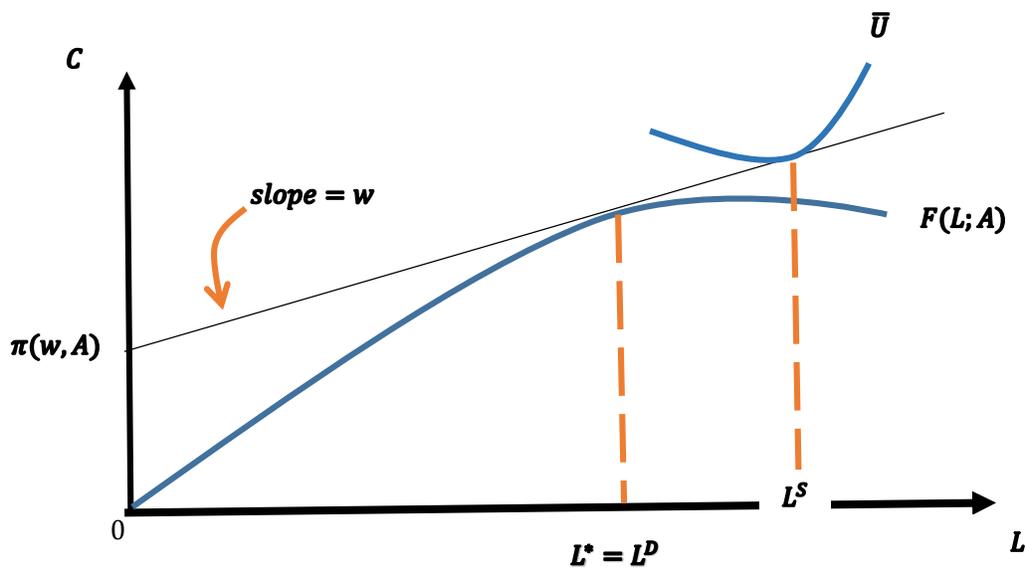
$$(1) \quad c + wl = y + \rho(w; A) + wT(a)$$

La consommation de biens et de loisirs est égale au revenu total  $M$  qui est composé du revenu exogène, de la valeur de la dotation en temps et des bénéfices agricoles non maximisés

$p(w, A) = F(L; A) - wL^H - wL^F = M$ . En considérant  $M$  comme fixe, la solution de ce problème donne une fonction d'utilité indirecte,  $U = \psi(M, w; a)$ . En maximisant à son tour  $M$ , on obtient une nouvelle fonction d'utilité indirecte :  $U = \psi(y + \pi(w; A) + wT(a), w, a)$  où  $\pi$  est la fonction de profit. Ceci illustre la propriété de séparation ou de récursivité. Pour la maximisation de l'utilité, les profits sont maximisés indépendamment de la fonction d'utilité. La propriété de séparation fournit une représentation pratique de la double nature du ménage agricole, à la fois capitaliste et travailleur. L'équilibre du ménage est illustré à la figure 5. Dans cette figure,  $L^S > L^*$ , l'agriculteur travaille hors de l'exploitation et  $L_0 > 0$ . L'implication cruciale de la séparation pour ce document est que la quantité optimale de travail agricole  $L^*$  ne dépend que de la technologie de production et du salaire. Les préférences des ménages n'influencent pas  $L^*$ . L'agriculteur est un gestionnaire de terres qui a la possibilité de s'embaucher lui-même, d'embaucher sa famille ou d'embaucher des personnes extérieures pour travailler sur son exploitation. La séparation n'impose aucune restriction sur la combinaison de la main-d'œuvre familiale et de la main-d'œuvre salariée. La propriété de séparation a été exploitée pour permettre d'estimer séparément la décision de

consommation et celle de production du ménage. Les résultats, sont toutefois, sensibles à la violation d'une des hypothèses ci-après : (1) les agriculteurs préfèrent travailler sur leur exploitation: (2) la famille et la main-d'œuvre salariée ne sont pas des substituts parfaits dans la production et (3) certains marchés sont incomplets. Par exemple, si les possibilités d'emploi en dehors de l'exploitation sont limitées, les décisions de l'agriculteur en matière de travail sur et/ou en dehors de l'exploitation ne seront pas séparables.

Figure 5 : Modèle de ménage agricole séparable selon Benjamin (1992)



ii) Deuxième exemple plus basique du modèle séparable

Soit la demande de deux biens de consommation par le ménage, à savoir un bien alimentaire autoproduit ou acheté sur le marché local ( $C_a$ ) et un bien manufacturé importé ( $C_m$ ). La fonction d'utilité du ménage est supposée concave, de la forme Cobb-Douglas et notée  $U(C_a; C_m)$ . Par ailleurs, le ménage dispose d'un revenu tiré essentiellement de la vente de sa production de culture de rente. Cette production de culture de rente est substituable à la production de biens alimentaires d'autoconsommation, du fait de l'utilisation concurrente des facteurs de production limités avec l'imperfection du marché de travail et de la terre. Notons par  $M$  le revenu tiré de la vente des cultures de rente ( $C_r$ ) produites par le ménage et par  $P_a, P_m$  les prix respectifs des biens  $C_a$  et  $C_m$ . Ce modèle assez basique/classique ou traditionnel admet que le producteur maximise son revenu

essentiellement agricole ( $M$ ) soit par l'accroissement de la production de ses cultures de rente et/ou par l'accroissement du prix d'enlèvement fixé par l'Etat. Ainsi, le modèle s'écrit comme suit :

$$\max U(C_a; C_m) = C_a^\alpha C_m^\beta \quad \text{Avec } \alpha \text{ et } \beta \text{ des paramètres positifs}$$

$C_a, C_m \text{ et } C_r$

$$S. C: M = P_a C_a + P_b C_b$$

Étant donné le choix du ménage de l'allocation de ses facteurs de production et sa quantité produite des cultures de rente pour maximiser son revenu ( $M$ ), l'optimisation de ce modèle classique, permet d'obtenir les fonctions de demande des biens alimentaires et manufacturés suivantes :

$$C_a(M; P_a) = \frac{\alpha M}{(\alpha + \beta) P_a} \quad \text{et} \quad C_m(M; P_m) = \frac{\beta M}{(\alpha + \beta) P_m}$$

Il en résulte que la demande des biens alimentaires locaux et des biens manufacturés est croissante du revenu,  $M$  du ménage.

Une des implications de ce modèle classique des ménages agricoles est qu'une politique de hausse du prix des cultures de rente incite à l'augmentation de la production des cultures de rente. Il s'en suit une hausse du revenu,  $M$  du ménage. Toute chose qui conduit hâtivement à croire que la demande du ménage de produits alimentaires et manufacturés augmenterait. Sauf que l'accroissement de la production des cultures de rente se substitue à la baisse de la production alimentaire, du fait de la limitation des facteurs de production avec l'ampleur des imperfections du marché du travail, de la terre et du capital, notamment le crédit. L'augmentation de la production des cultures de rente s'accompagnerait donc, d'une faible disponibilité/offre de produits alimentaires sur les marchés locaux. A cela, s'il y a en plus une hausse significative du prix des produits manufacturés (une dégradation du prix relatif des cultures de rente en termes de produits alimentaires et/ou manufacturés), le ménage serait plutôt victime d'illusion monétaire et subirait une baisse de sa demande/consommation de biens alimentaires et produits manufacturés.

Ainsi, contre toute attente de ce modèle basique ci-dessus, le ménage serait plutôt insensible à l'incitation du prix des cultures de rente (l'inélasticité de l'offre des produits de rente), car cela réduirait à terme sa demande/consommation des biens alimentaires et manufacturés. Cette situation sera d'autant plus critique, au regard du degré d'imperfection du marché des facteurs de production

(terres et travail) et de l'ampleur de la dégradation du prix relatif des cultures de rente, en termes de produits alimentaires locaux et manufacturés.

Les modèles de ménages agricoles non séparables développés ci-dessous, permettent de rendre mieux compte des réactions attendues des ménages en cas de politiques économiques visant une plus grande sensibilité attendue de la production des cultures de rente.

### 2.5.2. Modèles non séparables

La plus grande spécificité des modèles non séparables est qu'ils intègrent dans une même structure, plusieurs comportements ou décisions des ménages (exploitations agricoles) qui étaient traités séparément dans la littérature économique (Abdelkhalek & Ejjanoui, 2015). Il s'agit en particulier, des décisions de production, de consommation, de demande de loisirs ou d'offre de travail (Abdelkhalek & Ejjanoui, 2015). Le modèle non séparable mène conjointement l'analyse de la décision de consommation des biens et loisirs et celle de la décision de production (niveau de demande ou d'emploi des facteurs de production et le niveau d'offre). De façon plus opérationnelle, la modélisation consiste ici, à rendre endogène le revenu du ménage par la fonction de production, les caractéristiques socio-économiques et démographiques de ce dernier (ménage). Comme le soutiennent Abdelkhalek & Ejjanoui (2015), la modélisation des comportements des ménages dans un contexte de marchés défaillants et incomplets impliquerait presque toujours la prise en compte de la non-séparabilité des décisions de consommation et de celles de production.

#### *Encadré sur un exemple de modèle de ménages agricoles non séparable : le modèle traduit de Janvry et al.(1991)*

Considérons un ménage produisant deux cultures, une culture commerciale en quantité ( $q_c$ ) et une culture vivrière en quantité ( $q_f$ ) avec deux intrants, le travail ( $q_L$ ) et d'autres intrants tels que les engrais ( $q_x$ ). La technologie de production est représentée par  $G(q, z) = 0$ , où  $q$  est le vecteur des produits (avec des valeurs positives ;  $q_c, q_f > 0$ ) et des intrants (avec des valeurs négatives ;  $q_L, q_x < 0$ ), et  $z$  est un vecteur des caractéristiques structurelles du ménage agricole. Du côté de la consommation, ce ménage consomme de la nourriture ( $c_f$ ), un bien manufacturé ( $c_m$ ) et du loisir ( $c_l$ ) qui est le complément en temps total de son offre de travail. Le ménage dispose d'une dotation initiale de temps  $T$ , ainsi que d'une dotation  $T_i$  d'un bien  $i$ . Il peut également disposer d'une dotation en espèces ou recevoir un transfert  $S$ . La culture commerciale est uniquement vendue sur le marché, et les autres

intrants, ainsi que les biens manufacturés sont uniquement fournis par le marché. Pour ces produits, le ménage est preneur de prix.

La nourriture et le travail sont tous deux fournis par le ménage et finalement, échangés sur le marché. Lorsque des marchés existent pour ces produits, ils sont considérés comme homogènes, avec une substituabilité parfaite entre l'offre domestique et l'offre du marché et avec un prix exogène ( $p_i = \bar{p}_i$ ). Des situations de défaillance du marché seront toutefois, envisagées pour les denrées alimentaires et/ou le travail. Dans ces cas, le ménage est confronté à la contrainte d'équilibrer l'offre ( $q_i + T_i$ ) et la demande ( $c_i$ ) de ces produits de base, appelés biens non échangeables ( $NT$ ) par analogie à la littérature sur le commerce.

Le ménage est supposé maximiser une fonction d'utilité soumise à une contrainte de revenu monétaire pour les biens échangeables sur le marché (T), à une contrainte technologique et aux conditions d'équilibre pour les biens échangeables et les biens non échangeables :

$Max U(c, z)$

$c, q$

$$S. C: \begin{cases} \sum_{i \in T} p_i c_i = \sum_{i \in T} p_i (q_i + T_i) + S & \text{contrainte de revenu} \\ G(q, z) = 0 & \text{contrainte de production} \\ p_i = \bar{p}_i, i \in T & \text{prix exogène du marché pour les biens échangeables} \\ q_i + T_i \geq c_i, i \in NT, & \text{équilibre sur le marché des biens non échangeables} \end{cases}$$

L'optimisation du programme de ce modèle non séparable ci-dessus, permet d'exprimer la demande des biens de consommation en fonction des caractéristiques hétérogènes des ménages et des variables exogènes des marchés comme les prix des facteurs de production et des biens de consommation. Les fonctions de demande déduites des modèles non séparables permettent, non seulement de s'apercevoir de l'interdépendance entre la décision de consommation et celle de production du ménage, mais aussi de mener des simulations de politiques économiques. Ainsi, à travers les fonctions de demande de biens et de loisirs déduites de son modèle non séparables, De Janvry et al. (1991) expliquent la faible sensibilité des producteurs agricoles des PED à l'incitation du prix (l'inélasticité de l'offre des produits agricoles de rente) par la défaillance des marchés (produits alimentaires locaux, produits manufacturés, travail, crédit, assurance).

Par ailleurs, l'approche par les modèles de non-séparabilité permet de mieux expliquer l'emploi agricole du travail des femmes, des enfants, l'effet net de la migration des bras valides de l'exploitation sur le bien-être du ménage. En un mot, l'approche par les modèles non séparables des ménages ruraux permet une explication plus rationnelle des comportements substantivistes/motivationniste<sup>18</sup> ou en apparence irrationnels des producteurs

<sup>18</sup> approche par les comportements substantivistes ou mutationnistes qui rejette l'hypothèse de rationalité et voit le comportement des ménages paysans comme essentiellement dicté par les coutumes et les institutions anciennes (Dalton, 1961; Polanyi, 1944)

agricoles des pays en développement (PED). Avec cette approche de modèles non séparables, il aurait pu être possible de mieux évaluer l'effet de l'initiative de courte durée de l'assurance indicielle du programme de l'Union européenne appliquée au secteur agricole du Burkina Faso, au cours des années 2010. Aussi, le modèle non-séparable de Janvry *et al.* (1991) permettrait d'expliquer un effet pervers d'introduction et de développement du marché des produits industriels comme les motos de luxe chinoises ou japonaises qui entraînerait la vente des actifs productifs durables (les terres cultivables) par les ménages agricoles au Burkina Faso. La vente des terres agricoles par les ménages aux promoteurs immobiliers se développe consécutivement aux marchés d'importation des motos chinoises et japonaises de luxe et à la forte demande de ces produits d'importation par les jeunes des ménages des paysans au Burkina Faso.

Enfin, quoique la pertinence de l'application de modèles non séparables des ménages ruraux n'est plus à démontrer dans le contexte de défaillance des marchés, son recours systématique est cependant, discutable dans la mesure où : 1) la considération du ménage comme unité de décision demeure relative dans le cas par exemple, des menues dépenses d'un membre du ménage sur son argent de poche, de la possibilité pour les femmes d'agriculteurs d'avoir une source de revenu ou au pire, des cas, le fait par exemple de considérer le revenu du ménage comme celui du chef de ménage, ce qui insinue que les autres membres du ménage ont un revenu nul dans l'acceptation des enquêtes à l'échelle ménage (CES, 2005); 2) les ménages apparaissent de toute évidence hétérogènes, d'un point de vue de leurs dotations en ressources comme le travail, la terre, les techniques culturales.

Pour ce faire, des auteurs comme Abdelkhalek & Ejjanoui (2015) recommandent fortement de mener des tests<sup>19</sup> de séparabilité avant tout choix judicieux pour aboutir à des politiques économiques plus efficaces.

## II. 6. Méthode d'analyse des politiques (MAP)<sup>20</sup>

La matrice d'analyse des politiques peut être présentée comme une méthode d'analyse de l'impact des politiques sur la compétitivité et la profitabilité de l'activité au niveau des exploitations agricoles (Diarra, n.d.). La MAP permet d'évaluer l'impact de la politique d'investissement et de la recherche agricole avec l'effet des changements technologiques sur la rentabilité économique d'un système de production agricole. La MAP est l'un des outils d'analyse pour les économistes agricoles, quoique Monke & Pearson (1989) trouvent que ces derniers (praticiens de l'économie agricole) en font un usage trop limité à l'analyse du comportement microéconomique des acteurs

---

<sup>19</sup> Les travaux de Abdelkhalek & Ejjanoui (2015) et Singh et al. (1986) s'illustrent dans les tests de séparabilité des modèles de ménages agricoles.

<sup>20</sup> Littéralement traduit de son acronyme en anglais à savoir policy analysis for agricultural development

d'un système d'exploitation agricole. Pendant que la MAP sert aussi à analyser les aspects méso-économiques (la commercialisation) et macroéconomique (coûts d'opportunité dans le choix de politiques d'intervention).

De façon plus opérationnelle, la MAP permet de mener une analyse financière et économique de la rentabilité privée et sociale ou collective des politiques d'intervention publiques dans un système de production agricole.

La MAP a notamment, été utilisée par la Banque mondiale dans plusieurs pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Europe centrale et orientale pour évaluer les politiques d'intervention publiques (Valdés, 1996; Valdés & Schaeffer, 2000). Au Sénégal, après la dévaluation, plusieurs filières agricoles ont fait l'objet d'études utilisant cette approche, avec l'appui de l'USAID et de la Banque mondiale. Pour la riziculture dans la vallée du fleuve Sénégal et les autres régions rizicoles du pays, des analyses comparatives ont été menées dans ce cadre (Randolph, 1997). En ce qui concerne le secteur laitier, cette approche a été utilisée par Staal & Shapiro (1994) pour montrer les avantages des politiques.

Etant donné que la présente recherche vise à permettre aux étudiants de niveau licence de disposer d'un minimum de documentation pour développer le goût de la lecture et de la recherche, le travail ici, se limitera à rappeler : l'élaboration de la MAP et les principaux indicateurs y relatifs, conformément aux prescriptions des auteurs fondateurs, Monke & Pearson, les difficultés et les critiques sous-jacentes à l'élaboration de la MAP.

### 2.6.1. Elaboration de la MAP

La matrice d'analyse de la politique est le produit de deux identités de comptabilité. La première définit la rentabilité comme la différence entre les recettes et les coûts. La seconde mesure les effets des distorsions<sup>21</sup> comme la différence entre les paramètres observés et les paramètres qui existeraient, si les distorsions étaient supprimées. En estimant la MAP de façon empirique pour un système agricole, un analyste peut mesurer l'étendue des transferts occasionnés par l'ensemble des politiques qui influencent le système et l'efficacité économique du système.

---

<sup>21</sup> Dysfonctionnement dû soit à des politiques qui entraînent des distorsions économiques soit à des imperfections du marché

Les profits sont définis comme la différence entre les recettes des ventes et les coûts de production totaux ou par unité. Cette définition produit la première identité de la matrice de comptabilité. Dans la MAP, la rentabilité est mesurée horizontalement, à travers les colonnes de la matrice (cf Tableau 1). On calcule les profits, présentés dans la colonne de droite, en soustrayant les coûts, présentés dans les deux colonnes au centre des revenus indiqués dans la colonne de gauche. Chacune des inscriptions dans les colonnes est donc, une composante de l'identité : recettes moins coûts égal profits.

**Tableau 3: matrice d'analyse des politiques**

	Recettes	Coûts		
		Intrants échangeables	Facteurs nationaux	Profits
Prix du marché	A (valeur observée)	B (valeur observée)	C (valeur observée)	D (1) (estimée)
Prix économique	E (estimée)	F (estimée)	G (estimée)	H (2) (estimée)
Effets des distorsions et de politiques efficientes	I(3) (estimée)	J(4) (estimée)	K(5) (estimée)	L (6) (estimée)

*Source* : Monke & Pearson, 1989

Légende :

- (1) la rentabilité privée est  $D = A - (B+C)$
- (2) la rentabilité économique est  $H = E - (F+G)$
- (3) les transferts relatifs aux produits est  $I = A - E$
- (4) les transferts relatifs aux intrants est  $J = B - F$
- (5) les transferts relatifs aux facteurs est  $K = C - G$

(6) les transferts nets est  $L = D - H = I - (J + K)$

les ratios permettant la comparaison entre produits différents sont:

- le ratio de coûts privés est  $RCP = C/(A - B)$
- le ratio de coûts en ressources nationales est  $CRN = G/(E - F)$

le coefficient de protection nominale (CPN) est :

- pour les produits échangeables :  $CPNP = A/E$
- pour les intrants échangeables :  $CPNI = B/F$

le coefficient de protection effective :  $CPE = (A - B)/(E - F)$

le coefficient de rentabilité :  $CR = (A - B - C)/(E - F - G)$  ou  $CR = D/H$

le taux de subvention aux producteurs :  $TSP = L/E$  ou  $TSP = (D - H)/E$

Chaque MAP contient deux colonnes de coûts, une pour les intrants échangeables et l'autre pour les facteurs nationaux. Les intrants intermédiaires, y compris les engrais, les pesticides, les semences achetées, les aliments pour bétail, l'électricité, le transport et les combustibles sont divisés en catégories d'intrants échangeables et de facteurs nationaux. Ce processus de désagrégation des biens ou des services intermédiaires divise les coûts intermédiaires en quatre catégories : les intrants échangeables, les facteurs nationaux, les impôts ou subventions qui sont écartés dans l'évaluation économique, les intrants non échangeables qui doivent eux-mêmes être désagrégés encore, plus pour qu'en fin de compte, tous les coûts constituants soient classés en intrants échangeables, facteurs nationaux ou transferts.

L'exemple suivant, illustre le processus de désagrégation des biens ou services intermédiaires : dans la plupart des pays, les engrais sont des intrants intermédiaires échangeables. Si un certain pays est un importateur net d'engrais, l'évaluation économique d'un engrais spécifique du système agricole considéré est représentée par le prix d'importation CAF (coût assurance fret) de cet engrais et les coûts économiques du transport de l'intrant à l'emplacement où il sera utilisé. Il est d'habitude facile de trouver le prix à l'importation. Mais, il n'est pas si simple de trouver la valeur économique des coûts de commercialisation intérieurs. Il faut étudier les services de transport routier ou de chemin de fer et désagréger les coûts en main-d'œuvre, capital, carburant, et ainsi de suite. Il faut ensuite, décomposer chaque type de coût en utilisant un prix mondial approprié et une estimation des coûts de transport locaux.

### 2.6.2. Analyse de la rentabilité privée

Les données inscrites dans la première ligne du tableau de MAP, fournissent une mesure de la rentabilité privée. Le terme privé se rapporte aux recettes et aux coûts observés reflétant les prix du marché réellement reçus ou payés par les paysans, les commerçants ou les transformateurs dans le système agricole. Les prix du marché observés incorporent donc, les valeurs économiques sous-jacentes, auxquelles s'ajoutent des effets des diverses politiques et des imperfections du marché. Dans le tableau de MAP, les profits privés,  $D$ , sont la différence entre les revenus ( $A$ ) et les coûts ( $B+C$ ) et toutes les quatre inscriptions sur la première ligne sont mesurées en prix observés. Le calcul commence avec les budgets séparés pour la production, la commercialisation et la transformation. Les composantes de ces budgets sont d'habitude inscrites dans la MAP en valeur en monnaie nationale par unité physique, bien que l'analyse puisse aussi être faite en utilisant des devises étrangères par unité. Les calculs de la rentabilité financière (pour l'opérateur privé) montrent la compétitivité du système agricole, étant donné les technologies actuelles, les niveaux des rendements, les coûts des intrants et les politiques de transfert. Le coût du capital, défini comme le revenu avant impôts que les propriétaires du capital demandent pour maintenir leur investissement dans le système, est inclus dans les coûts locaux ( $c$ ). Donc, les profits ( $D$ ) sont des bénéfices supplémentaires, en sus des revenus normaux des entrepreneurs de l'activité. Si les profits privés sont négatifs ( $D < 0$ ), les entrepreneurs gagnent un taux de rentabilité en-dessous de la normale et on peut donc, prévoir qu'ils abandonnent l'activité concernée, à moins que quelque chose ne change pour augmenter les profits, au moins jusqu'à un niveau normal où ( $D = 0$ ). Les profits privés positifs ( $D > 0$ ) sont une indication de la rentabilité au-dessus de la normale et devraient mener à l'expansion future du système, sauf si la zone cultivée ne peut pas être élargie ou si des cultures de substitution sont plus rentables, sur le plan financier.

### 2.6.3. Analyse de la rentabilité économique (pour la collectivité nationale)

La deuxième ligne de la matrice de comptabilité utilise les prix de référence comme indiqué dans le tableau de la MAP. Ces évaluations mesurent les avantages comparatifs ou l'efficacité de la filière agricole considérée. Les résultats efficaces sont obtenus, quand les ressources d'une économie sont allouées aux activités qui créent les plus hauts niveaux de rendement et de revenu.

Les profits économiques mesurent l'efficacité, parce que les recettes (E) et le coût des intrants (F+G) sont évalués en prix qui reflètent des valeurs de rareté ou des coûts d'opportunité. Le profit économique, comme l'analogie privée, est la différence entre les recettes et les coûts, tous mesurés en prix de référence [ $H=E-(F+G)$ ].

Pour les produits (E) et les intrants (F) qui sont échangés au niveau international, les prix économiques appropriés sont donnés par les prix mondiaux. Les prix CAF d'importation pour les biens ou les services qu'on importe ou les prix FOB d'exportation pour les produits exportables. Les prix mondiaux représentent le choix du gouvernement de permettre aux consommateurs et producteurs d'importer, d'exporter ou de produire des biens ou des services dans le pays. La valeur économique de la production nationale supplémentaire est donc, équivalente aux devises économisées par la réduction des importations ou gagnées par l'augmentation des exportations (le prix CAF ou FOB d'importation ou d'exportation pour chaque unité de production). En raison des fluctuations de la production mondiale ou des politiques entraînant des distorsions à l'étranger, les prix mondiaux appropriés pourraient ne pas être les mêmes que ceux qui prédominent, pendant l'année de base choisie pour l'étude. Les prix économiques des produits et des intrants échangeables seront plutôt des prix à long terme.

Les services fournis par les facteurs de production nationaux comme la main-d'œuvre, le capital et la terre n'ont pas de prix mondiaux, parce que les marchés pour ces services sont considérés comme étant nationaux. On arrive à déterminer le prix économique de chaque facteur en estimant le revenu net perdu du fait que le facteur n'est pas employé de la meilleure alternative possible.

#### 2.6.4. Difficultés et critiques sous-jacentes à la MAP

Au terme des difficultés et critiques liées à l'élaboration et à l'opportunité d'utilisation de la MAP, il y a :

- la difficulté de désagrégation des inputs en intrants échangeables et en facteurs nationaux. En prenant l'exemple du cas de l'opération du transport des intrants échangeables (comme les engrais) jusqu'au lieu d'utilisation, on pourrait être confronté à des modes de transport différents et complémentaires. Une partie du trajet dans le transport se ferait par la route via les camions et une

autre partie du transport ou de l'acheminement se ferait à dos d'âne ou par vélo, avec une part importante de manutention (chargement et déchargement) ;

- également, l'approche par la MAP ne tiendrait pas compte des utilisations concurrentielles possibles de certains facteurs de production. Si par exemple, la terre est exploitée pour une production agricole donnée (culture des céréales). Elle est supposée ne plus être disponible pour d'autres productions agricoles durant la même campagne agricole. Ce qui exclurait le système de production agricole analysé du calcul du coût d'opportunité du facteur terre. Pourtant, il y a la possibilité des pratiques culturales en association (association de la culture des céréales et de niébé sur la même terre et durant la même campagne agricole au Burkina Faso). Il y a même la possibilité des pratiques de contre-saison avec les innovations via la mise en place des semences de cycle court (effet de la recherche agricole) ;

- enfin, dans le cas de l'estimation du prix de référence, FOB, des biens et facteurs/services exportés, il y a des distorsions via la surestimation ou sous-estimation des taux de change et des pratiques de commercialisation comme le dumping.

## Chapitre III : quelques études de cas d'analyse des marchés agricoles

### III.1 Etude<sup>22</sup> de commercialisation du bétail et de la viande bovine en Afrique de l'Ouest

Cette étude de cas concerne l'analyse de l'efficacité du commerce de bétail du Burkina Faso vers les pays côtiers et plus spécifiquement, du marché de Pouytenga au Burkina Faso vers le Ghana. La question centrale de cette recherche est : quelles actions faut-il entreprendre pour réaliser un échange de bétail plus efficace à partir du marché de Pouytenga vers les marchés côtiers frontaliers, plus spécifiquement vers le Ghana ? Pour répondre à cette question, les auteurs ont appliqué la méthode Structure-Comportement-Performance (SCP) en considérant que le marché de bétail est un système dynamique où il existe une interaction entre les trois volets de la méthode SCP.

L'idée étant une recherche sur l'échange transfrontalier du bétail, trois variables importantes ont été privilégiées dans la recherche, à savoir la quantité, la valeur et la direction des flux. Les indicateurs retenus ou identifiés dans chaque volet de la méthode empruntée, ainsi que les relations entre ces indicateurs sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 4: étude de cas sur la relation entre les trois volets de la méthode SCP**

<i>Structure</i>	<i>Comportement</i>	<i>Performance</i>
Contrat	Stratégie de vente/achat	Efficacité du commerce
Crédit	Fréquence de vente	Vitesse de rotation du capital
Taxes illicites	Création d'une société de convoyage (transport)	Coûts de commercialisation
Conjoncture économique	Recherche d'autres débouchés	Prix/Marge brute
Barrière à l'entrée	Collusion des acteurs	Marge brute

Source: auteurs

a) Analyse des relations entre les indicateurs des trois volets de la méthode **SCP**

i. *Contrat (S) → Stratégie de vente (C) → efficace de commerce (P)*

Pourquoi l'étude a-t-elle établi une relation entre ces différents indicateurs ci-dessus ?

<sup>22</sup> Dans le cours sur l'analyse des marchés agricoles dans la filière économie agricole des ressources naturelles avec le professeur de Bassolet (2004)

En effet, le contrat est un élément important de la structure qui peut influencer la stratégie des commerçants qui à son tour, influence l'efficacité du commerce. L'efficacité du commerce est entendue comme l'écoulement régulier du bétail. L'existence d'un contrat modifie la stratégie d'achat et de vente des commerçants burkinabè (mobilisation de la quantité juste prescrite dans le contrat et optimisation) car elle assure un écoulement régulier du bétail. Cependant, l'existence du contrat peut poser des problèmes d'exécution. Pour cela, on a besoin d'une troisième partie indépendante qui puisse intervenir, en cas de problèmes d'exécution. Cette troisième partie indépendante peut être l'administration judiciaire. Pourtant, les commerçants n'ont pas confiance à cette troisième partie pour des raisons de corruption, de clientélisme et également de non impartialité de l'administration, en cas de conflit. Ainsi, l'absence de contrat entre les commerçants des pays sahéliens et leur client des pays côtiers n'est pas dû au fait que l'on n'a pas besoin de contrat, mais parce que la condition de base qui doit déterminer dans la structure le déroulement normal du contrat n'est pas fiable. L'absence de contrat a donc, des conséquences sur le comportement du commerçant : incertitude sur la vente, inondation des marchés côtiers (offre > demande). Il s'en suit donc une baisse des prix avec la saturation des marchés.

**Actions à entreprendre :**

Ce comportement a des effets négatifs sur le prix de vente. Si l'administration judiciaire peut restaurer la confiance en elle, en permettant de résoudre de façon équitable, les problèmes relatifs à l'exécution du contrat, cet indicateur (le contrat) du volet structure aurait une influence positive sur le comportement des commerçants (volet comportement) et partant, un effet positif sur l'efficacité du commerce (volet performance).

ii. ***Crédits (S) ⇔ fréquence de vente (C) ⇔ Vitesse de rotation du capital (P)***

Les auteurs considèrent les possibilités d'accès au crédit comme un élément de la structure qui influence le volet du comportement et celui de la performance. Les possibilités très limitées de crédits sont un goulot d'étranglement au bon fonctionnement du commerce de bétail au Burkina Faso. En effet, à Pouytenga, les commerçants ont des difficultés à obtenir des crédits auprès des institutions financières formelles. Ceci étant, les ventes à crédit que font les commerçants aux bouchers sur les marchés d'exportation, à Abidjan (Côte d'Ivoire) ou Accra (Ghana), ralentissent le commerce, quand ces derniers (les commerçants burkinabè) doivent attendre souvent longtemps, afin de rentrer en possession de leur argent et reconstituer leur fonds de roulement. Il en résulte une

faible fréquence de vente ou faible vitesse de rotation du capital et partant, un faible niveau de marge bénéficiaire.

En inversant le raisonnement ci-dessus, il est concevable qu'en cas de stratégies ou d'initiatives (diversification de sources de revenu chez les commerçants, une meilleure coordination entre les acteurs pour réduire les ventes à crédit sur les marchés d'exportation) permettant aux commerçants de constituer leurs fonds de roulement sans l'aide du crédit formel, ce serait plutôt les institutions financières qui accourront vers les commerçants. Cela, car les commerçants parviendront à accroître leur fréquence de vente et améliorer leur capital, toute chose susceptible d'attirer les institutions financières pour offrir leur service de crédit. Comme le dit un adage : « on ne prête qu'aux riches ». Par rationalité et aversion au risque, les institutions de crédit ne prêtent naturellement qu'à ceux qui sont solvables.

### **Actions à entreprendre par rapport au 1er sens de la relation entre les indicateurs**

Si le gouvernement et les institutions financières formelles adaptaient cet élément de structure en améliorant la possibilité d'octroyer des crédits, les commerçants intensifieront et développeront leur commerce (fréquence de vente plus élevée). Cela aurait un effet direct sur l'efficacité du commerce.

- iii. *Taxes illicites (S) → Coûts de transaction/Marge brute (P) → Créations de société de convoyage (C) → Coûts de transaction / Marge brute (P)*

Les taxes illicites entraînent une augmentation des coûts de transaction, toute chose qui influence négativement et de façon directe la marge brute des commerçants (performance). Concernant ce volet de la structure (taxes illicites) les commerçants ont réagi en créant une société de convoyage (comportement) pour réduire les taxes illicites et par conséquent, les coûts de transaction. Il en résulte un effet positif sur la marge brute des commerçants.

- iv. *Conjoncture nationale (S) → Stratégie de vente (C) → Prix/Marge brute(P)*

Le changement de la conjoncture nationale (élément du volet structure) détermine le comportement des commerçants (choix limités entre les marchés côtiers) et finalement, la

performance du marché (effet sur le prix et la marge brute). La limitation du choix des débouchés des commerçants burkinabè fait référence au marché du Ghana. Jusqu'à la fin des années 1970, le marché ghanéen était un marché d'écoulement important pour les commerçants du bétail du Burkina Faso. Mais au début des années 80, avec la crise économique au Ghana (marché non solvable, barrières tarifaires plus élevées, instabilité de la monnaie cedi, taxes illicites élevées), les commerçants du bétail étaient obligés de réduire leur commerce avec le Ghana et chercher ou favoriser un autre débouché qu'est le marché côtier d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le résultat de ce volet structure (changement de la conjoncture nationale) est que les commerçants ont été obligés d'adapter leur comportement à ce changement, en s'orientant vers le marché d'Abidjan. Cette situation entraîne, très souvent une saturation du marché d'Abidjan. Toute chose qui conduit à une saturation et l'effondrement du marché (baisse considérable des prix) d'exportation à Abidjan.

**v. Faible niveau de coordination horizontale entre les acteurs (C) →  
Marge brute (P)**

Un autre indicateur de comportement qui influence l'efficacité du commerce est l'organisation des commerçants. La collusion des commerçants est un élément du volet comportement qui influence la performance. Sur le marché de Pouytenga, les commerçants de bétail sont pratiquement inorganisés et cela entraîne des conséquences sur le fonctionnement du marché. La collaboration très limitée entre les commerçants mène le plus souvent, à une saturation du marché d'exportation des pays côtiers. Il s'en suit un effondrement du marché avec la baisse des prix et partant, le faible niveau des marges, brutes voire des pertes.

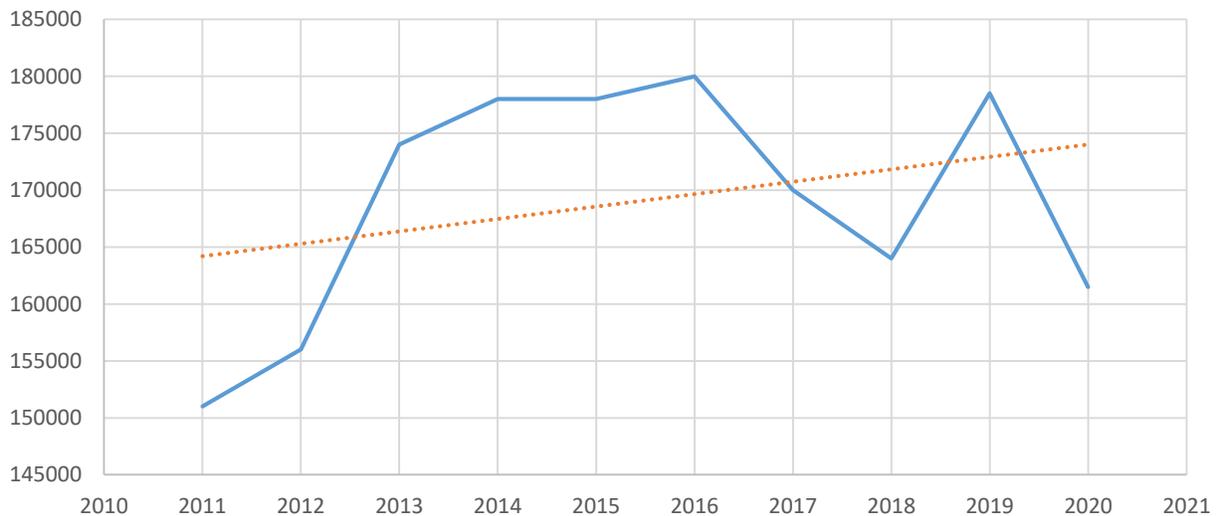
**Action à entreprendre/envisager : la mise en place de cadre interprofessionnel**

Si les commerçants parviennent à s'organiser de façon plus professionnelle, ils pourraient réglementer l'exportation du bétail vers les pays côtiers. Cela éviterait une saturation du marché et partant, une amélioration des marges bénéficiaires.

Ce regard ci-dessus du marché sous-régional du bétail à partir du Burkina Faso, date des années 1990 et 2000. Mais, cet aperçu du marché de bétail est toujours d'actualité avec toutefois, une

tension plus grande à la fois sur la demande et l'offre. La demande, à l'instar du marché de Fada<sup>23</sup>, était jadis dominée par l'exportation vers le Nigéria. Mais avec le développement à grande échelle de l'élevage moderne au Nigéria, suivi de la forte fluctuation à la baisse de la monnaie « *naira* » du Nigéria, c'est la demande intérieure des grands centres urbains, à travers notamment les bouchers de la capitale Ouagadougou, qui prend de plus en plus de l'ampleur<sup>24</sup>. En outre, il y a toujours la demande des pays côtiers frontaliers comme le Ghana, la Côte d'Ivoire. Ce maintien, voire cette hausse de la demande se conjugue avec une offre de plus en plus instable, du fait du terrorisme, du vol organisé de bétail et du déplacement de la population associée à la réduction des zones de pâturages. Tout cela contribue à expliquer la tension constatée sur la hausse du prix comme illustrée ci-dessous.

Figure 5: évolution du prix des bovins sur le plan national

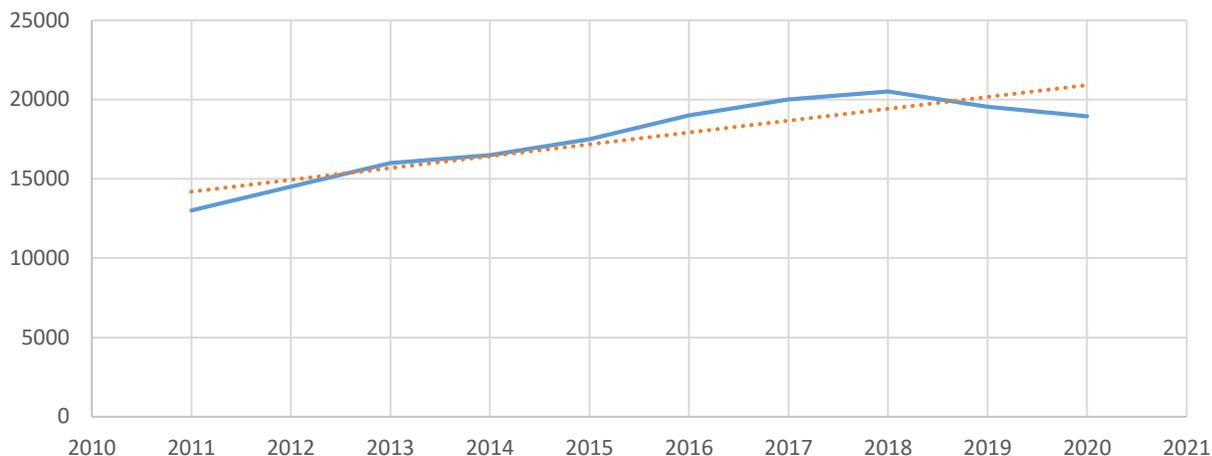


Source : auteur à partir des données de INSD, 2022

<sup>23</sup> Un des plus grands marchés de bétail situé dans la région de l'Est du Burkina Faso

<sup>24</sup> Du reportage de l'interview des éleveurs et des commerçants locaux sur la radio nationale, le 06 novembre 2023 à 06h du matin

Figure 5: évolution du prix des ovins et caprins sur le plan national



Source : auteur à partir des données de l'INSD, 2022

### 3.2. Etude sur les relations entre marchés et sécurité alimentaire au Burkina Faso

Dans le cadre de la collaboration entre le Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et le Programme alimentaire mondial (PAM), pour comprendre la nature des relations entre l'accès aux marchés physiques et la sécurité alimentaire au Burkina Faso, nous avons eu la chance auprès du Cirad, de réaliser, en 2011, l'étude qui sera ici, passée en revue. Il s'agissait d'expliquer, à travers l'analyse des marchés, une situation curieusement paradoxale où des zones agricoles excédentaires présentent des cas de déficit alimentaire, pendant que les zones agricoles défavorables/déficitaires présentent des situations de relative sécurité alimentaire. Plus précisément, il a été question dans cette étude, d'identifier les mécanismes explicatifs de la relation entre le niveau de fonctionnement des marchés et la sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire étant étendue, ici, comme la situation où tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Conférence Mondiale de l'Alimentation de 1996).

La sécurité alimentaire a longtemps été considérée comme une question d'adéquation de l'offre avec la demande alimentaires. Les politiques pour l'atteindre se résument à augmenter la production agricole et/ou à ralentir l'accroissement démographique. Cette conception a

fondamentalement évolué. C'est ce qu'exprime la définition proposée par la Conférence mondiale sur l'alimentation de 1996 (Dabat *et al.*, 2011).

La sécurité alimentaire repose donc, sur quatre piliers comme rapporté par Dabat *et al.* (2011) :

- ✓ l'accès à l'alimentation, autrement dit la capacité à produire sa propre alimentation ou à l'acheter, et donc, à disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire ;
- ✓ la disponibilité, qui reste un problème dans les zones où la production alimentaire est insuffisante pour couvrir les besoins et qui interroge sur la capacité de charge de la planète à nourrir une population croissante et de plus en plus gourmande ;
- ✓ la qualité de l'alimentation, des points de vue tant nutritionnel, sanitaire, sensoriel que socio-culturel : la sécurité alimentaire (food security) intègre ainsi, la sécurité sanitaire ou la salubrité des aliments (food safety) ;
- ✓ la régularité, à la fois, des disponibilités, des moyens d'accès à l'alimentation et de sa qualité : ce quatrième pilier intègre donc, la question de la nécessaire stabilité des prix et des revenus.

Après cette précision sur le concept de sécurité alimentaire, la méthodologie adoptée pour mener cette étude a tout d'abord, consisté à faire le choix de la zone d'étude. Ce choix s'est porté sur la région<sup>25</sup> de la Boucle du Mouhoun et celle du Sahel sur la base d'un certain nombre de critères de similitudes (importance de la population rurale, situation frontalière) et de différences (au niveau de la répartition des activités primaires avec l'élevage plus propice dans le Sahel et l'agriculture plus favorable dans la région de la Boucle du Mouhoun). Par ailleurs, la situation contrastée entre ces deux régions, en termes de sécurité alimentaire et de niveau de pauvreté est traduite par le tableau 5 ci-dessous.

### **Tableau 5: situation contrastée des deux régions en termes de sécurité alimentaire et de niveau de pauvreté**

---

<sup>25</sup> La région de la Boucle du Mouhoun et la région du Sahel sont deux régions parmi treize que comptent le Burkina Faso.

Deux Régions	Boucle du Mouhoun		Sahel		
	Banwa	Kossi	Séno	Oudalan	
Deux provinces/région					
Production annuelle moyenne de céréales par habitant (2005-2009) (1)	387Kg	529Kg	277Kg	194Kg	
Taux de couverture annuel des besoins céréaliers (2005-2009) (1)	Entre 150 et plus de 200%	Entre 200% et plus de 300%	Inférieur à 100% , les 2 dernières années	Inférieur à 100% , les 3 dernières années	
Ménages n'ayant pas manqué de nourriture, au cours des 12 mois précédant l'enquête (2)	56%	98%	68%	23%	
Ménages ayant manqué de nourriture, 4 mois et plus, au cours des 12 mois précédant l'enquête (2)	28%	1%	2%	74%	
Ménages ayant une alimentation très diversifiée (8 groupes et plus de produits consommés (2)	10%	65%	60%	<1%	
Répartition des ménages en fonction de leur niveau de sécurité alimentaire (2)	C1= alimentation suffisante et diversifiée	8,0%	10,0%	2,0%	0,0%
	C2= alimentation suffisante et moyennement diversifiée	28,0%	67,1%	62,0%	4,0%
	C3= alimentation suffisante et faiblement diversifiée	20,0%	21,4%	4,0%	20,0%
	C4= insuffisance d'alimentation	16,0%	0,0%	30,0%	2,0%
	C5= insuffisance aigüe d'alimentation	28,0%	1,4%	2,0%	74,0%

Légende : (1) MAHRH, INSD ; (2) enquête PAM-CIRAD, 2010

source : *Dabat et al.(2011), adapté*

Après le choix de ces zones d'étude, il a ensuite, été fait le choix d'une diversité de seize (16) produits<sup>26</sup> répartis dans cinq catégories de filières dont les céréales, les légumineuses et les oléagineux, les produits de l'élevage, les produits maraîchers, les produits forestiers non ligneux et les produits halieutiques. Ce choix des produits dans la collecte des données devrait à la fois permettre d'apprécier la diversification dans l'analyse de la sécurité alimentaire et les sources de revenu des ménages à travers notamment, la commercialisation des produits forestiers et agricoles. Ces choix ci-dessus ayant déjà été faits et les données primaires et secondaires mobilisées, l'analyse a principalement consisté en une descriptive des variables essentiellement qualitatives ciblées sur la base des indicateurs comme : la structure des marchés dans les provinces échantillonnées, les principales filières d'approvisionnement des consommateurs et pourvoyeurs de revenu, les stratégies des acheteurs et vendeurs pour s'adapter ou saisir les opportunités des marchés (pratiques de colportage, besoins ponctuels de trésorerie, tracasseries policières, périodicité hebdomadaire des marchés), la perception par les acteurs de l'environnement institutionnel des marchés, le degré de performance des marchés en référence à leur degré d'accessibilité (infrastructures routières et de stockage des produits alimentaires pour l'appréciation de la disponibilité des produits alimentaires dans le temps et l'espace).

Sans prétendre rapporter toutes les trouvailles de Dabat *et al.* (2011), il sera ici, présenté les principales caractéristiques des zones d'étude, en termes de degré de fonctionnement des marchés, les principaux flux des produits et quelques stratégies des acteurs.

### 3.2.1. Principales caractéristiques des zones d'étude

Il ressort de l'analyse des caractéristiques des zones d'étude que le poids administratif et démographique, la situation géographique et climatique, peuvent influencer la disponibilité et la circulation des produits dans l'espace et dans le temps. L'historique des mouvements de population peut aussi déterminer le sens des flux des produits dans l'espace.

Les conditions de transport des produits alimentaires sont généralement mauvaises dans la plupart des territoires des provinces visitées, Séno mise à part. Ceci, pour plusieurs raisons : les routes bitumées sont rares, les pistes peuvent être impraticables en saison pluvieuse, les dégâts des pluies laissent des traces sur les pistes en saison sèche (escaliers, cassis, trous), les marchés sont éloignés

---

<sup>26</sup> Les seize produits concernés par l'étude sont le sorgho, le mil, le riz, le fonio, le niébé, le sésame, la tomate, le bovin, le caprin, les ovins, la volaille, le poisson, le karité, le néré, le tamarin et le baobab.

des principales voies. L'accès aux provinces du Sahel est aussi contraint par le grand banditisme. Toutes ces contraintes portent préjudice à l'évacuation des produits depuis les zones de production, mais aussi à l'acheminement des produits dans les zones déficitaires.

Les quelques réseaux ou systèmes d'information existants (SIM-SONAGESS, Afrique Verte, Radio, CIC-B, téléphones portables) sont plus utilisés par les commerçants que les producteurs et les consommateurs qui se contentent du système de « bouche à oreille » et des prix communiqués par les commerçants.

Pendant que les interventions institutionnelles visent pour la plupart à faciliter l'accès des populations du Sahel aux produits alimentaires par la vente de céréales à prix social, elles visent, cependant, à promouvoir la production locale en achetant le surplus de production dans la Boucle du Mouhoun.

Une contrainte fondamentale au bon fonctionnement des marchés au Sahel est le manque de capacité de stockage. A ce niveau, une véritable compétition entre les hommes (stockage des céréales) et les animaux (stockage de l'aliment bétail). Il n'est pas rare de trouver plus facilement du tourteau de coton (aliment du bétail très rentable pour les commerçants) que des sacs de céréales dans certains magasins. Les coûts de stockage sont élevés, du fait de cette pression sur les capacités.

Les comités villageois destinataires de l'aide alimentaire doivent se déplacer dans le chef-lieu provincial (distance, voie inondée, voyage coûteux), trouver un lieu de stockage (généralement coûteux), ramener la marchandise au village plusieurs fois, etc. Finalement, les effets du prix social des céréales de l'aide alimentaire ont tendance à être annihilés par le coût élevé du déplacement, du stockage et du transport.

Cependant, les seuls coûts du transport (environ 1000 FCFA le sac, de Ouagadougou à Dori) et du stockage n'expliquent pas le niveau élevé des prix du mil au Sahel. Un des facteurs explicatifs des prix élevés est que la plupart des commerçants de céréales ne sont pas originaires de l'Oudalan, ce sont des colporteurs extérieurs (déplacement des stocks de marché à marché) dont la pratique a un effet perturbateur sur les prix (après le départ du semi-grossiste, la seule possibilité de se ravitailler est à travers le détaillant. Il se crée une sorte de monopole, par moments).

Les périodes d'accès difficile aux céréales pour les ménages consommateurs sont plus longues au Sahel que dans la Boucle du Mouhoun. Dans le Sahel, les périodes de soudure vont d'avril à octobre avec un pic sévère entre juillet et août. Dans la Boucle du Mouhoun cette période de soudure est

relativement courte et s'étale d'août à septembre. L'accès au crédit est une contrainte assez généralisée à l'insertion des agents des filières aux marchés. Cette contrainte a été citée, aussi bien par les ménages de consommateurs qui sont contraints de fractionner leurs transactions que par les grossistes de céréales qui peuvent être limités dans leurs fonds de roulement et par les femmes des groupements et les petits opérateurs (transformateurs et vendeurs) des filières forestières non ligneuses.

Les emprunteurs potentiels accèdent faiblement au crédit pour deux raisons :

- ✓ soit que le crédit est inaccessible, pour raison de plafonnement/rationnement, de taux d'intérêt élevé (pour motif de risques inhérents au secteur agricole) ou de lenteur dans la mise en place et les échéances sont jugées inadaptées (inefficacité du crédit) ;
- ✓ soit il existe des pesanteurs socioculturelles liées à la religion et à la culture qui limitent la demande des crédits, soit les crédits existent, mais les caisses sont mal gérées. A Sanaba (dans les Banwa), ont été relevés des cas de crédits mal gérés conduisant la seule structure financière de la localité à désertir la zone. Certaines structures financières (caisses populaires, caisses de crédit et d'épargne) ont montré leurs limites aussi, car elles ne disposent que de l'épargne pour financer les crédits.

Au final, ce sont les agents des filières eux-mêmes (par exemple, le grossiste de Ouagadougou ou de Ouahigouya) qui assurent le financement des autres agents en amont dont ils dépendent pour l'approvisionnement, ce qui crée une dépendance et modifie les rapports de force dans la négociation.

### 3.2.2. Analyse des flux de produits

La chaîne de commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques regroupe une diversité d'acteurs, tels les producteurs, les commerçants, les transporteurs, les exportateurs/importateurs et les partenaires au développement du monde rural. Les filières céréales, niébé, sésame, volaille et bétail sont longues en nombre d'intermédiaires, tandis que les productions d'oignon, de tomate et produits forestiers non ligneux (PFNL) fournissent des filières courtes. Certains grossistes entretiennent des relations financières (microcrédit) avec les collecteurs pour l'approvisionnement et avec les détaillants pour l'écoulement des produits.

Les filières niébé<sup>27</sup>, bétail, à un moindre degré, sésame, sont très développées, aussi bien dans la Boucle du Mouhoun qu'au Sahel. Par contre, les céréales, l'oignon, les PFNL et la volaille sont plus caractéristiques de la Boucle du Mouhoun. Les céréales sont en grande partie destinées à l'autoconsommation des producteurs, tandis que le niébé, le sésame, le bétail et l'oignon ciblent plutôt le marché. Etant donné la position frontalière des régions étudiées, les acteurs de la plupart des filières développent les transactions avec l'étranger, c'est particulièrement le cas pour le bétail, les céréales, le niébé, le sésame, la volaille et l'oignon. Les flux de poisson, les produits joints à l'élevage tels que le lait et les œufs, ainsi que certains produits forestiers non ligneux (PFNL) se limitent à l'échelle locale et nationale.

### 3.2.3. Structure et fonctionnement des marchés

Dans la Boucle du Mouhoun, il y a plus de marchés physiques à la Kossi que dans les Banwa ; et dans le Sahel, il y en a plus au Séno que dans l'Oudalan. La typologie proposée de ces marchés distingue des marchés de collecte, regroupement, dégroupement, transit et consommation, qui diffèrent selon les produits et périodes de l'année. Pour les céréales, les marchés de la Boucle du Mouhoun sont des marchés de collecte ou de regroupement, mais ils deviennent, en hivernage des marchés de consommation. La province des Banwa est plus ouverte au marché extérieur que celle de Kossi, à cause de l'extraversion de son économie et la province du Séno est bien dotée en infrastructures routières, comparativement à l'Oudalan. Le Sahel expédie/exporte son mil<sup>28</sup> local, quelques temps après la récolte, malgré les déficits de production que connaît cette zone. Les relations entre les marchés s'expliquent par la proximité, le jour d'ouverture, la disponibilité du produit et les types d'intervenants.

La gestion et l'aménagement des marchés sont placés sous la responsabilité des mairies. Elles prélèvent en retour, des droits, les jours de marché. Les taxes prélevées comprennent le droit de marché, la patente, le certificat zoo-sanitaire pour le bétail, le permis de circulation ou de vente pour le poisson et le certificat d'hygiène pour la vente de la viande. Ces prélèvements créent parfois

---

<sup>27</sup> Avec une différence sur le plan organoleptique, quant au niébé. Le niébé du Sahel est de l'œil rouge et à goût relativement plus sucré que le niébé produit dans la Boucle du Mouhoun qui est de l'œil blanc et gros grain.

<sup>28</sup> Avec une production relativement très faible, du fait du déficit pluviométrique, le mil du Sahel a curieusement une propriété organoleptique très intéressante avec un goût sucré et adapté à la préparation de certains mets comme la bouillie, le grumeau pour le dèguè.

une désorganisation du marché avec la débandade des petits vendeurs qui cherchent à se dérober du paiement des taxes et patentes. Dans le même sens, les tracasseries policières sont également été observées sur les pistes rurales et aux abords des marchés. Cette situation conduit très souvent, les producteurs-vendeurs et les commerçants à vite conclure leurs transactions sans prendre trop de temps dans la négociation.

Les fréquences d'ouverture des marchés sont spécifiques à chaque province. Les Banwa et l'Oudalan enregistrent des jours d'ouverture hebdomadaires et fixes, tandis que la Kossi et le Séno enregistrent des jours d'ouverture variables à intervalle de 3 jours pour le Séno et de 5 jours pour la Kossi. L'impact de la fréquence d'ouverture et de sa fixité sur les transactions commerciales est asymétrique entre la Boucle du Mouhoun et le Sahel. La fixité des jours d'ouverture des marchés peut contribuer à la sortie des stocks, au détriment de la consommation locale (cas des Banwa) du fait que ces jours de marché sont relativement bien maîtrisés par les grossistes étrangers. L'intervalle très élevé des jours de marché (7 jours) peut limiter la disponibilité du produit pour les zones déficitaires et dépendantes de l'approvisionnement d'autres localités (cas de l'Oudalan). La variabilité des jours d'ouverture des marchés limiterait la sortie du stock de céréales au profit de la consommation interne dans les zones à production excédentaire (cas de la Kossi) et l'intervalle réduit des jours de marché garantit une bonne disponibilité des produits (cas du Séno).

Dans les zones déficitaires, la fréquence d'accès aux produits commercialisés est liée à la disponibilité du produit et au niveau des prix. C'est le cas de l'Oudalan où les semi-grossistes créent la pénurie (fermeture des magasins, les jours non ouvrables des marchés) pour faire grimper les prix. Dans les zones excédentaires comme les Banwa, la fréquence d'ouverture des marchés a moins d'effet sur les prix des produits échangés. C'est la zone de consommation qui dicte le prix sur la zone de production. Les grossistes non-résidents analysent la demande du produit avant de fixer le prix d'approvisionnement. Plus la demande est élevée dans les zones de consommation plus le prix augmente sur toute la chaîne (grossistes résidents, collecteurs et producteurs) pour inciter les producteurs à vendre leur produit. Le producteur est généralement preneur de prix dans le circuit de commercialisation.

La formation du prix des produits est déterminée par un grand nombre de paramètres : nombre d'intermédiaires dans la filière, volume échangé, période de commercialisation, durée du stockage, disponibilité et qualité du produit, distance entre lieu d'approvisionnement et lieu de revente,

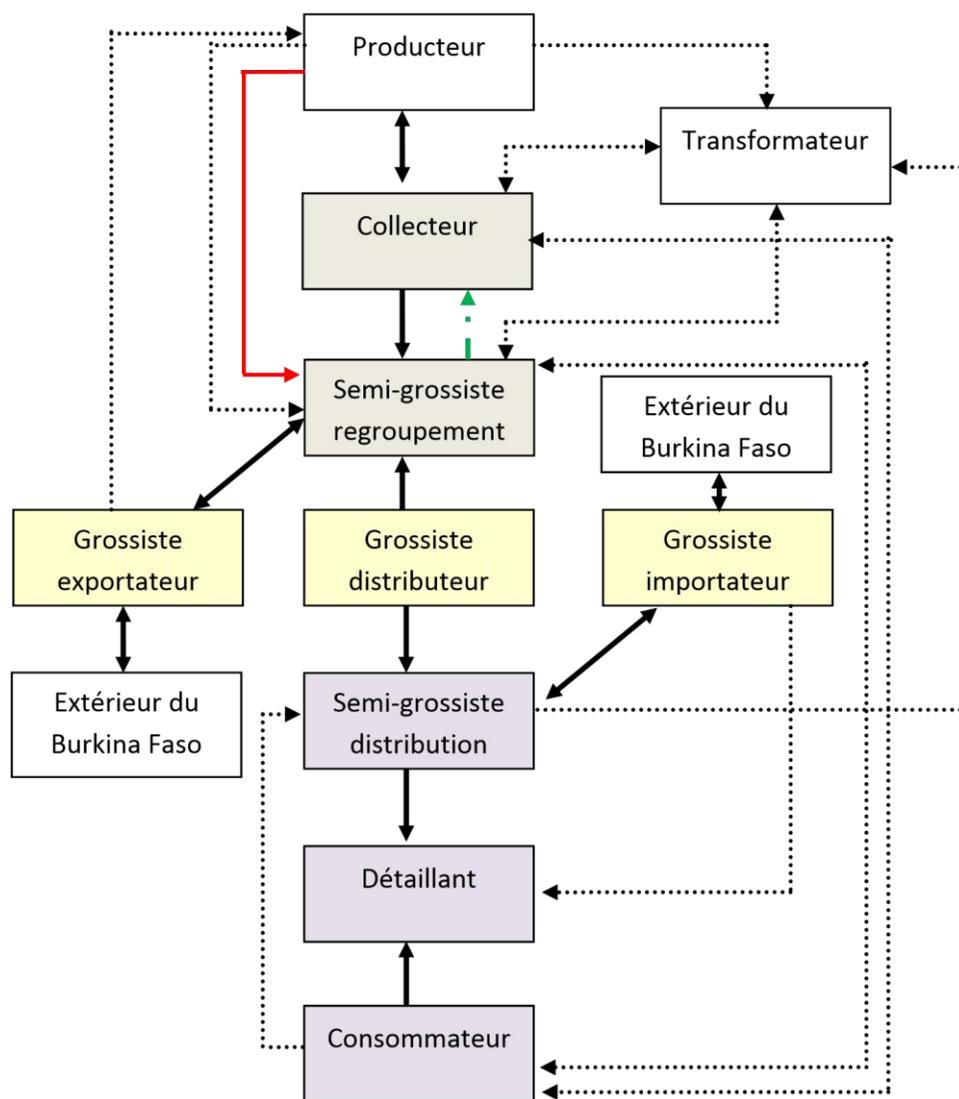
disponibilité des moyens de transport, coût du transport qui monte avec les voies d'accès impraticables, taxes et tracasseries douanières/policières, cultures/traditions/religions et relations sociales, fréquence d'ouverture des marchés, taxes et tracasseries douanières, pluviométrie, détention de l'information, etc.

Les commerçants ont plus de poids que les producteurs et les consommateurs dans la fixation des prix. L'analyse des marchés fait ressortir aussi, que quant à l'appréciation du prix des céréales, les consommateurs de la Boucle du Mouhoun se réfèrent au prix de collecte, tandis que ceux du Sahel se fondent sur le prix du bétail (prix relatif). A la Boucle du Mouhoun, lorsque l'écart entre le prix de collecte et le prix de détail est très élevé, les consommateurs se sentent exploités par les commerçants. Au Sahel, si le prix des céréales évolue à la hausse, tandis que le prix du bétail évolue à la baisse, les consommateurs constatent une détérioration des termes de change et jugent le prix des céréales trop coûteux.

Le système officiel de veille des marchés est quasiment absent sur l'ensemble des marchés. Certains acteurs comme les commerçants s'opposent à l'affichage des prix aux abords des marchés. L'information circule de façon informelle et est monopolisée par les commerçants via le bouche à oreille et le téléphone portable.

L'analyse des marchés montre qu'il y a des flux dominants sur certains marchés (types de produits, types d'agents) mais que généralement, on trouve un grand nombre d'agents sur la plupart des marchés (depuis le collecteur jusqu'au consommateur) et qu'il est difficile de faire une typologie des marchés (collecte, gros, consommation). De plus, certains marchés changent de catégorie selon les périodes de l'année : cas des marchés de collecte à la récolte qui deviennent des marchés de consommation à la soudure. Il est donc difficile d'effectuer un suivi des prix sur les marchés déconnectés des types d'agents dont on suit les prix et des quantités échangées, tous deux étant révélateurs du stade du produit dans la filière. En l'état actuel, le traitement des séries de prix existantes ne fournit pas d'information sur la formation des prix dans les filières car il ne tient pas compte des flux de produits entre les différents types de marché. Ainsi, l'accès aux marchés est particulièrement contraint dans le Sahel et surtout, dans la province de l'Oudalan. L'intervalle de temps long entre les jours d'ouverture des marchés, la grande distance entre les marchés et le comportement de colportage des commerçants de la localité, sont autant de facteurs qui limitent l'accès des consommateurs aux produits dans l'Oudalan.

**Figure 6: circuits de commercialisation**



*Auteurs: Dabat et al (2011)*

**Légende :**

- Circuit local
- Circuit interprovincial et transfrontalier
- Circuit critique
- · — · Microcrédit informel

La flèche indique le sens du déplacement des agents pour acheter ou vendre. On peut distinguer trois ensembles de commerçants aux stratégies différentes :

- (1) les grossistes distributeurs, exportateurs et importateurs placés au centre du circuit,
- (2) les semi-grossistes de regroupement et les collecteurs en amont,
- (3) les semi-grossistes de distribution et les détaillants en aval.

Le prix augmente de l'amont à l'aval. Chaque type de commerçant est spécialisé dans un domaine donné : céréales / oléagineux, produits maraîchers, bétail, volaille, poisson, etc. L'analyse des transactions entre ces acteurs identifie trois circuits possibles dans la chaîne de commercialisation :

**un circuit interprovincial et transfrontalier** : les collecteurs et grossistes locaux se rencontrent dans les zones de production et assurent le regroupement du produit auprès des producteurs. Les grossistes (distributeurs, exportateurs, importateurs) se rencontrent dans les centres urbains et assurent le stockage ou le conditionnement du produit pour revendre plus tard. Les semi-grossistes distributeurs et les détaillants sont présents dans les zones de consommation et assurent la distribution du produit au consommateur.

#### ***Amont : regroupement du produit***

Plusieurs cas se présentent en fonction du déplacement des acteurs

- Le collecteur se déplace vers le producteur pour acheter le produit. Il pratique le porte à porte ou le bord champ. Le porte à porte s'observe pour les céréales, le karité, le niébé, le sesame et la volaille dans la Boucle du Mouhoun et le bétail dans le Sahel. Le bord champ s'observe pour l'oignon dans la Boucle du Mouhoun et le poisson dans le Sahel. Les moyens de transport utilisés sont le vélo, la moto et les transactions sont de petit volume (1 à 5 boîtes de tomate pour les céréales, 1 à 3 têtes pour le bétail et la volaille). Le collecteur répercute le coût de transport sur le prix qui est ainsi légèrement, plus bas que sur le marché physique.
- Le producteur se déplace vers le collecteur ou le semi-grossiste de regroupement sur la place de marché. Les moyens de transport utilisés sont la marche, le vélo, la moto et souvent la charrette. Le volume de transaction est un peu plus élevé que le marché porte à porte (1 boîte de tomate à 5 sacs de 100 kg pour les céréales et 1 à 5 têtes pour le bétail et la volaille). Le prix se négocie, mais souvent à l'avantage du commerçant. Le prix est le même chez le collecteur que chez le semi-grossiste de regroupement.

- Le collecteur se déplace vers le semi-grossiste de regroupement sur les marchés de regroupement. Les moyens de transport utilisés sont le vélo, la moto, la charrette et la conduite à pied. La quantité échangée est au minimum 1 sac de 100 kg pour les céréales et 5 têtes pour le bétail et la volaille. Pour les céréales et la volaille dans la Boucle du Mouhoun, le prix est fixé par le semi-grossiste, du fait qu'il accorde souvent des crédits en espèces contre nature au collecteur ou du fait que souvent, le collecteur est couvert par le semi-grossiste pour la patente. Le semi-grossiste supporte les frais de transport et la patente et le collecteur reçoit des frais de commission sur chaque sac de 100 kg échangé. Lorsque le semi-grossiste gagne une commande à un prix intéressant, il augmente le prix aux producteurs pour inciter les producteurs à vendre leur produit, afin qu'il puisse honorer sa commande en provenance des grossistes. Pour le bétail, le prix se négocie, mais légèrement supérieur au prix producteur.

NB : Certains commerçants construisent des magasins à proximité des zones de production pour garantir leur stock et éviter les difficultés de transport à certaines périodes de l'année (constaté dans la Boucle du Mouhoun). Il y a aussi des commerçants qui changent de produits en fonction des marchés, quand le marché devient trop concurrentiel sur un produit.

**Un circuit local** : Ce circuit concerne les transactions locales réalisées à l'échelle d'un marché physique. Les commerçants ont deux fonctions selon la nature de la transaction et les périodes :

- ✓ Pour le mil, le sorgho, le maïs et le niébé, certains collecteurs de zones de production et certains détaillants de la zone de consommation pratiquent l'achat/vente sur un même marché. Ils achètent aux producteurs et revendent sur place aux consommateurs et transformateurs (vendeuses de beignet, fabricantes de dolo, restaurants). Ce comportement s'observe, aussi bien dans la Boucle du Mouhoun que dans le Sahel, au moment où un grand nombre de producteurs interviennent sur le marché. Généralement, la marge bénéficiaire est de 25 FCFA sur chaque boîte de tomate revendue au même moment que l'achat. Certains commerçants augmentent cette marge bénéficiaire en jouant sur le contenu de l'unité de mesure qui n'est pas la même selon qu'ils achètent ou qu'ils vendent. Dans la Boucle du Mouhoun, les semi-grossistes de regroupement pratiquent la vente au détail toute l'année, dans les centres urbains (Solenzo et Nouna) et durant l'hivernage dans les centres ruraux.

- ✓ Pour le bétail, les bouchers permettent la consommation locale, notamment des caprins. Les caprins et les vaches maigres sont achetés aux éleveurs et abattus, les jours de marché. La viande est vendue crue ou grillée aux consommateurs. Dans l'Oudalan, les bouchers interviennent sur les marchés, seulement les jours d'ouverture ; alors que dans les autres provinces étudiées, les bouchers sont installés dans les marchés et plusieurs vendent même en dehors des jours de marché. L'augmentation du prix du bétail vivant se répercute sur celui de la viande à travers la réduction de la taille des morceaux vendus.

**Un circuit critique** qui concerne la vente au-delà des excédents de production dans la Boucle du Mouhoun et les ventes contraintes au Sahel par certains producteurs de céréales. L'absence de revenus non agricoles contraint certains producteurs à vendre leur surplus à un prix bas pour faire face aux obligations sociales et aux besoins de la famille au moment des récoltes. Ils sont aussi souvent obligés de réaliser des achats à crédit contre paiement en nature à la récolte. Quelques mois plus tard, ces mêmes producteurs repartent chez les mêmes commerçants, surtout les semi-grossistes, pour se ravitailler à prix plus élevé. Cette situation rend ces producteurs dépendants, vulnérables à l'insécurité alimentaire.

## Conclusion

Cette revue de l'analyse économique des marchés agricoles se veut être une contribution à la documentation de nos étudiants et acteurs du développement. Elle a permis de passer en revue critique quelques grandes approches d'analyse des marchés agricoles et quelques études de cas édifiantes. C'est ainsi qu'il ressort, au terme des travaux de réflexion, que :

i) L'approche méthodologique d'analyse, SCP, a l'avantage d'être fondée sur le cadre idéal de référence, à savoir le cadre de concurrence pure et parfait. Mais, cette approche aboutit très souvent à des recommandations de politiques économiques très budgétivores et inefficaces, car elle ne tient pas trop compte du contexte culturel et social des acteurs du marché ;

ii) l'approche filière présente également l'atout de comprendre la structure des prix agricoles par l'analyse des différentes opérations et des circuits de commercialisation des produits agricoles. Mais, l'approche filière comporte aussi des limites, car ne permet pas de comprendre la stratégie de diversification des acteurs. De même, l'approche filière reste limitée pour comprendre le choix des individus pour un mode d'organisation des marchés (choix des transactions avec l'entreprise ou le marché sans contrat et sans garantie) ;

iii) L'approche néo-institutionnelle ou coûts de transaction tient compte d'une des limites de l'approche filière et SCP pour se fonder sur l'existence des coûts de transaction, afin de mieux expliquer le choix des acteurs des différentes formes d'institutions (marché ou entreprise). Cette troisième approche méthodologique met au centre de son analyse, le concept de coûts de transaction. Mais, cette approche est aussi confrontée à la définition et mesure des coûts de transaction. Elle se prolonge également sur l'analyse du degré de rationalité des agents et l'asymétrie d'information dans les échanges commerciaux ;

iv) L'approche d'analyse des marchés agricoles par les chaînes de valeur et concepts connexes (approche CASE et approche chaîne de valeurs et CGV) sont des approches plus opérationnelles et fondées sur le besoin des acteurs d'une meilleure coordination des activités et de réalisation d'une plus grande valeur ajoutée. Ces approches opératoires prennent leur importance avec la mondialisation des échanges et un plus grand besoin de coordination entre les acteurs et les opérations. Ces approches analytiques restent également confrontées à la définition de la spécificité

du produit agricole et la délimitation de l'espace géographique concerné par les échanges marchands ;

v) L'approche par le modèle des ménages ruraux, notamment le modèle non séparable permet de mieux comprendre comment les imperfections ou les défaillances des différents marchés des facteurs de production (le travail, le capital) influencent l'offre agricole. Mais, ces modèles peuvent être limités pour comprendre comment les politiques d'investissement de relance et les politiques de substitution aux importations peuvent influencer la rentabilité et la compétitivité des filières agricoles nationales ou locales ;

vi) L'approche par la MAP est aussi plus utile pour analyser l'effet des politiques sur la rentabilité et la compétitivité d'un système de production agricole. Mais, elle demande un effort de désagrégation de l'ensemble des opérations pour dégager les facteurs échangeables et les ressources nationales ou facteurs non échangeables. Cette analyse est également sensible au choix des prix de référence pour l'estimation des coûts et recettes économiques.

Après ces quelques approches méthodologiques d'analyse des marchés agricoles, le modèle de représentation théorique de King avait pour objectif de montrer la nécessité de coordination des producteurs par des politiques institutionnelles (fourniture d'information, mise en place de coopératives, achats institutionnels pour réguler le niveau de l'offre globale). Mais, ce modèle théorique si édifiant, soit-il, est également limité par le choix de la maximisation des recettes totales ou chiffre d'affaire global au lieu de la maximisation du profit global. En tout état de cause, la maximisation du profit global est plus idéale que la maximisation du chiffre d'affaire. Mais la maximisation du profit global aboutit à un niveau d'offre globale (production globale mise en vente) relativement plus faible par rapport au niveau de production mise en marché dans le cas de la maximisation du chiffre d'affaire global (résultat théorique bien démontré dans le cours sur l'analyse des marchés en L2/S4).

Enfin et concernant particulièrement l'étude de cas sur les relations entre marchés et sécurité alimentaire au Burkina Faso, il s'agissait de retenir que le fonctionnement traditionnel des marchés (la plus ou moins grande fréquence des jours de marché), l'effort de désenclavement de certaines zones rurales sont autant de facteurs explicatifs du contraste selon lequel les zones agricoles excédentaires seront plus exposées à l'insécurité alimentaire que les zones agricoles déficitaires.

En définitive, l'approche institutionnelle nous semble plus judicieuse à analyser les marchés agricoles dans les pays du Sud comme le Burkina Faso et cela, du fait du contexte et des pratiques socio-culturels. A ce titre et au regard des ambitions ou motivations limitées des chefs d'exploitation traditionnels, l'approche par l'entreprenariat agricole des jeunes, suivie d'un accompagnement institutionnel (formation et accompagnement psychologique pour un changement de mentalité de la jeunesse avec la promotion des success stories<sup>29</sup>, faciliter l'accès au crédit par la constitution de fonds de garantie auprès des institutions financières classiques, développer et adapter l'assurance indicielle, faciliter l'accès aux technologies modernes via un réel plan d'investissement pour réduire la pénibilité du travail agricole et le rendre plus attrayant, mettre en place des indicateurs pertinents de ciblage des bénéficiaires et de suivi-évaluation des activités) constituerait une piste à explorer pour une plus grande sensibilité de l'offre agricole à l'incitation par le prix. Toute chose qui permettrait d'atteindre le niveau de développement agricole souhaité et partant l'effet d'entraînement conséquent pour un véritable développement économique et social.

---

<sup>29</sup> Terme en anglais qui signifie la promotion des cas de réussite ou de succès comme moyen d'émulation

## **Annexe 1 : les échecs des interventions de l'Etat dans le fonctionnement des marchés agricoles**

Cette rubrique aurait pu constituer une partie essentielle de ce document. Mais, elle veut, juste, faire un bref rappel de la relation entre l'Etat et les marchés agricoles pour attirer les attentions sur les nouvelles dynamiques d'offensives agricoles engagées par l'Etat burkinabè.

En effet, entre 1950 et 1980, des diagnostics sur le mauvais fonctionnement des marchés agricoles (existence d'externalité et de monopole, faible niveau de financement dans des services à caractère public comme les routes ou les voies de désenclavement des zones excédentaires en production agricole mais avec des caractéristiques particulières de ces services à savoir la non rivalité et la non exclusivité qui limitent le financement du secteur privé) vont conduire des auteurs comme Joseph Stiglitz de la Banque Mondiale à réclamer l'intervention de l'Etat pour supplanter le secteur privé et assurer un meilleur approvisionnement des marchés agricoles : époque du consensus classico keynésien. Mais l'intervention de l'Etat à travers, par exemple, les marchés « Faso yaar » au Burkina Faso dans les années 1980, va également se solder par un échec largement documenté par Hodge (2000), Leibenstein (1978), Tullock (1978). Les diagnostics de l'échec de l'Etat font ressortir entre autre l'organisation trop bureaucratique de l'Etat par rapport à une mission trop technique de gestion des marchés agricoles, la gabegie, le favoritisme, le clientélisme, la corruption et la recherche de l'intérêt personnel des dirigeants au lieu de la recherche du bien-être social ou de l'intérêt collectif.

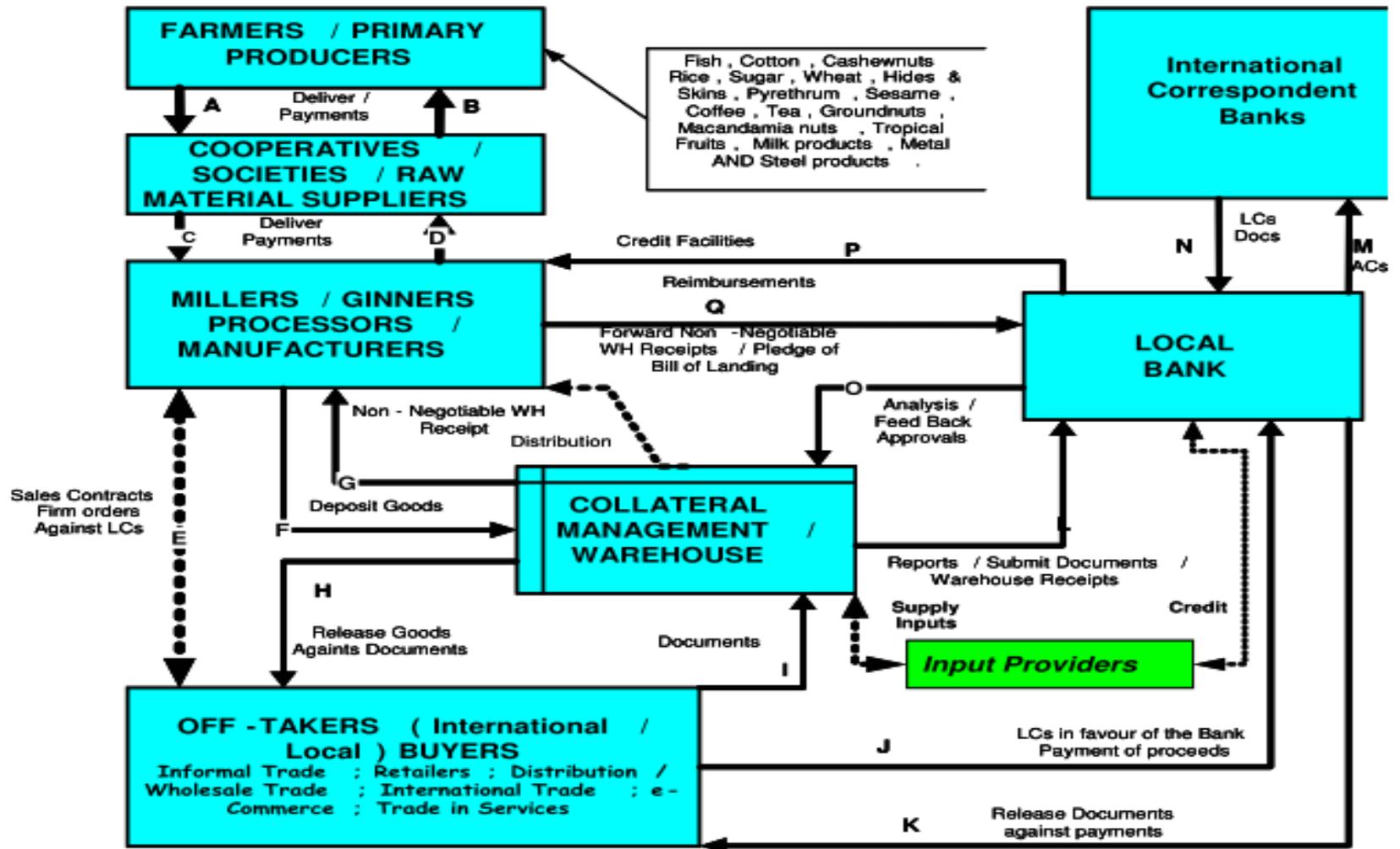
Il est donc préconisé, à ce jour, une cohabitation ou une symbiose entre l'Etat et le secteur privé avec une intervention minimale de l'Etat sous le concept de « mieux d'Etat ». Il s'agit d'une intervention minimale et plus efficace à travers la fourniture de l'information aux acteurs du marché (une bonne prévision météorologique pour orienter les producteurs, l'information sur le niveau de disponibilité et les prix des différents produits agricoles selon les différentes régions des pays) réglementation des marchés avec le contrôle des unités locales de mesure, des normes ou de la qualité des produits et la poursuite de l'investissement dans les infrastructures de désenclavement et de stockage. Aussi, l'intervention de l'Etat est, de plus en plus, sollicitée dans le financement des acteurs. Il s'agissait plus précisément de constituer des fonds de garantie pour faciliter l'accès des producteurs et des commerçants au crédit et cela aussi compte des caractéristiques particulières du marché de crédit en termes d'asymétrie d'information et du risque élevé dans le financement du

secteur agricole par les institutions financières privées. A ce niveau, des recherches comme celles de Chetaille et al. (2011), analysent des possibilités d'implémentation de l'assurance indicielle afin de contribuer à sécuriser le secteur de l'agriculture via le marché d'assurance au Burkina Faso. Enfin, les études de la direction générale de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires (DPSAA, 2011) indiquent bien que le Burkina Faso est encore loin des engagements de l'accord de Maputo (accorder 10% du budget national au financement de l'agriculture pour chaque pays membre). En plus, le peu de financement public du secteur agricole est totalement englouti par les dépenses de fonctionnement. Il en résulte un niveau d'utilisation des intrants (semences améliorées et engrais) pour améliorer la productivité.

La nouvelle dynamique de l'offensive agricole, devrait, d'une part, bien veiller au contrôle des agents d'exécution pour limiter les comportements de recherche d'intérêt personnel au détriment de la bonne exécution du service public. D'autre part, il faudra également développer un système de contrôle des bénéficiaires pour s'assurer de l'utilisation réelle et efficiente des multiples appuis et soutiens. Ces comportements cachés de détournement de l'utilisation des intrants subventionnés ou offerts gratuitement et la problématique du ciblage des vrais bénéficiaires (producteurs ou autres acteurs de la chaîne de commercialisation agricole), sont également documentés à travers la littérature. Il faudra donc chercher à exploiter toutes ces littératures pour mieux réfléchir l'intervention rationnelle/efficace de l'Etat dans le secteur agricole.

Annexe 2 : chaîne de valeur de produits agricoles

Ci-après, une chaîne de valeur agricole typique:



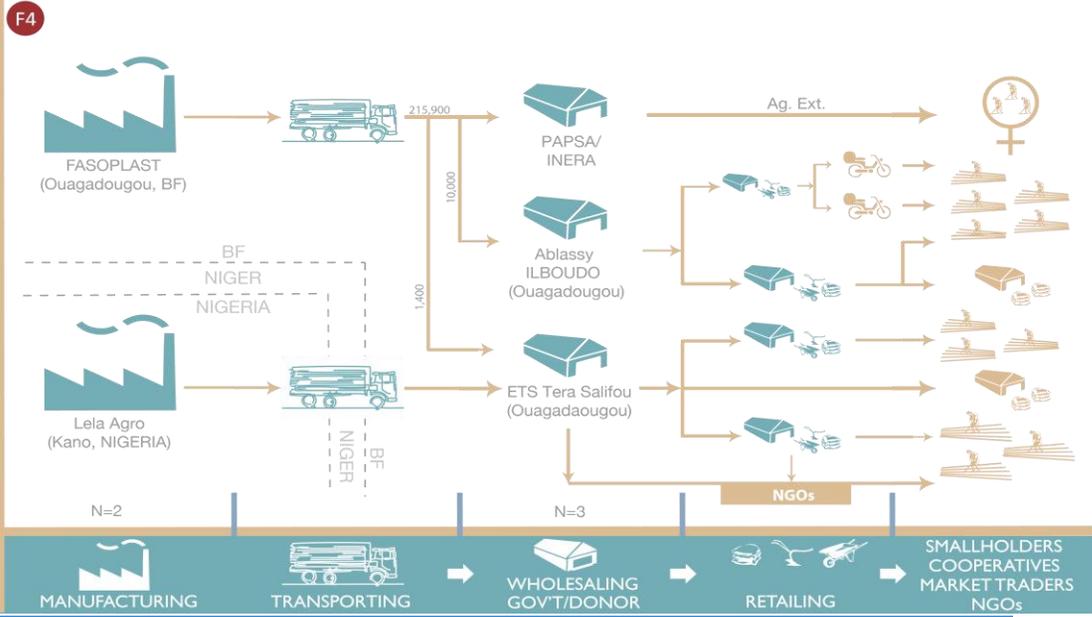
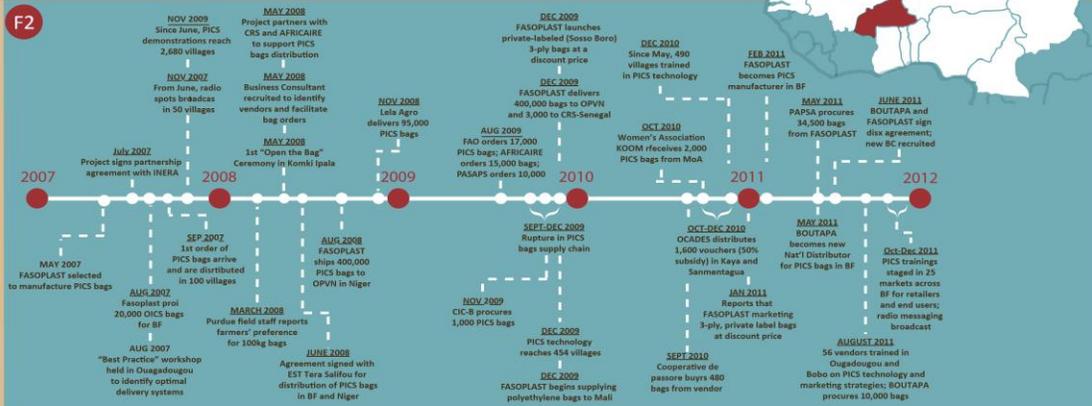
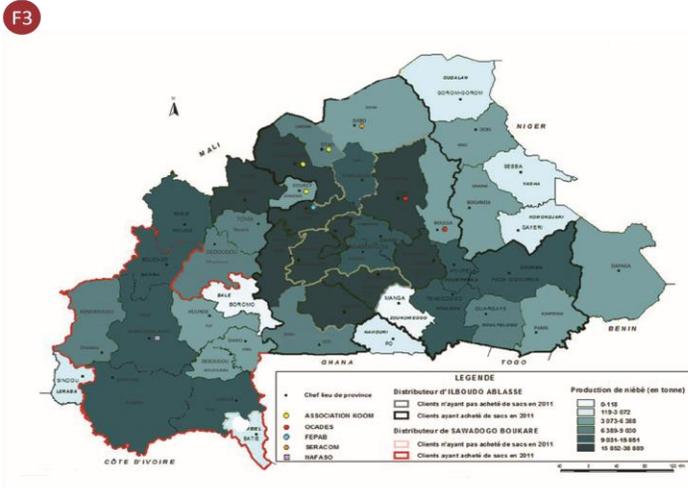
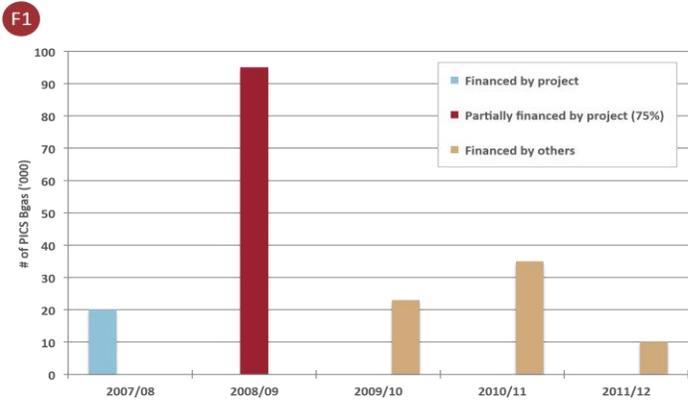
Auteurs : Kimathi et al. (2008)

Annexe 3 : chaine de valeur des sacs PICS au Burkina Faso

---

# PICS Burkina Faso

FIGURE 1 - Annual Procurement of PICS Bags in Burkina Faso  
 FIGURE 2 - Timeline of Events in Burkina Faso  
 FIGURE 3 - Organizational Map of the PICS Supply Chain in Burkina Faso  
 FIGURE 4 - Map of PICS Vendor Networks in Burkina Faso



Source: projet PICS-Burkina (2007-2010)

## Bibliographie

- Abdelkhalek, T. (2002). De l'impact de la libéralisation du marché céréalier marocain: renseignements à partir d'un modèle de comportements des ménages ruraux. *Critique Économique*, 7, 59–85.
- Abdelkhalek, T., & Ejjanou, F. (2015). *Tests de séparabilité dans les décisions des ménages agricoles: cas du Maroc* (No. 955).
- Adégbidi, A. (1996). Structure, conduite et performance du marché du porc local au sud -Bénin. In *in Série d'Economie et de Sociologie Rurales*, (No. 01; N°1996).
- Akerlof, G. A. (1970). The Market for "Lemons": Quality Uncertainty and the Market Mechanism. *The Quarterly Journal of Economics*, 84(3), 488–500.
- Anne-pascaline, B. (2007). Paysans malgaches et comportements économiquement rationnels: Une approche démographique. « *DYNAMIQUES RURALES A MADAGASCAR : PERSPECTIVES SOCIALES , ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES* » ANTANANARIVO *Paysans Malgaches et Comportements Économiquement Rationnels : Une Approche Démographique*.
- Aoki, M. (2011). Institutions as cognitive media between strategic interactions and individual beliefs. *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 79(1–2), 20–34.
- Bain, J. (1959). *Industrial organization* (John Wille). John Willey and son.
- Bambio, Y., & Bouayad Agha, S. (2018). Land tenure security and investment : Does strength of land right really matter in rural Burkina Faso ? *World Development*, 111, 130–147.
- Bardhan, P., & Udry, C. (1995). *Developpement microeconomics*. Oxford University Press.
- Baris, P., & Couty, P. (1981). Quelques propositions pour l'étude de la commercialisation des produits agricoles en Afrique. In *Amira*.
- Bassolet, B. T. (2004). *Cours sur l'analyse des marchés agricoles*.
- Bencharif, A., & Rastoin, J. L. (2007). *Concepts et Méthodes de l'analyse de filières agroalimentaires : Application par la chaîne globale de Valeur au cas des Blés en Algérie*.
- Benjamin, D. (1992). Household composition, labor markets, and labor demand: Testing for

- separation in agricultural household models. *Econometrica*, 60(2), 287–322.  
<http://eprints.uanl.mx/5481/1/1020149995.PDF>
- Brasselle, A. S., Gaspart, F., & Platteau, J. P. (2002). Land tenure security and investment incentives: Puzzling evidence from Burkina Faso. *Journal of Development Economics*, 67(2), 373–418. [https://doi.org/10.1016/S0304-3878\(01\)00190-0](https://doi.org/10.1016/S0304-3878(01)00190-0)
- Briet, A. P. (2007). Paysans malgaches et comportements économiquement rationnels: une approche démographique. *Dynamiques Rurales à Madagascar : Perspectives Sociales, Économiques et Démographiques*.
- CES. (2005). Le ménage agricole-concepts et définitions (première partie). *Conférence Des Statisticiens Européens*, 1–14.
- Chetaille, A., Duffau, A., Horrécourt, G., Lagandré, D., Oggeri, B., & Rozenkopf, I. (2011). *Gestion des risques agricoles par les petits producteurs Focus sur l'assurance récolte indicielle et le warrantage* (No. 113).
- Chogou, S. K., & Gandonou, E. (2013). Effet du Système Public d'Information sur les Marchés (SPIM) sur les prix reçus par les producteurs de maïs au Bénin. *Bulletin de La Recherche Agronomique Du Bénin (BRAB)*, 73(73), 36–48.
- Clodius, R. L., & Mueller, W. F. (1961). Market structure analysis as an orientation of research in agricultural economics. *Journal of Farm Economics*, 3(43), 515–553.
- Coase, R. H. (1972). Durability and Monopoly. *Journal of Law and Economics*, 15(1), 143–149.
- Coulibaly, D. A. (2021). An analysis of the impact of land tenure security on agricultural productivity in Burkina Faso, Nairobi. *African Economic Research Consortium*.
- Dabat, M.-H., Issa, Z., & Kiendrebeogo, R. (2011). *Etude sur les relations entre marchés et sécurité alimentaire au Burkina Faso*.
- Dalton, G. (1961). Economic theory and primitive society. *American Anthropologist*, 62, 1–25.
- De Janvry, A., Fafchamps, M., & Sadoulet, E. (1991). Peasant household behaviour with missing markets: some paradoxes explained. *The Economic Journal*, 101, 1400–1417.
- Diarra, A. (n.d.). *Echanges internationaux et développement de l'élevage laitier sénégalais*. Paris-Sud 11.

- Diendéré, A. (2012). *Changement institutionnel, utilisation des produits phytosanitaires et gestion de la qualité des ressources en eau: le cas de trois zones d'agriculture intensive au Burkina Faso*. Toulouse.
- Dramane, B. (2011). Financement de l'agriculture et croissance agricole: cas du Burkina Faso. *DPSAA*. bakodramane@yahoo.fr
- Ellis, F., & Freeman, H. A. (2004). Rural livelihoods and poverty reduction strategies in four African countries. *Journal of Development Studies*, 40(4), 1–30. <https://doi.org/10.1080/00220380410001673175>
- Feder, G., & Feeny, D. (1991). *Land Tenure and Property Rights : Theory and Implications for Development Policy*.
- Gockowski, J., Mva, J., Oduwole, S., & Nyemeck, B. (2008). *Institutional innovation in the credit, input, and cocoa markets of West Africa* (No. 8).
- Goldberg, R. (1957). *A concept of agribusiness*.
- Gray, L. C., & Kevane, M. (2001). Evolving tenure rights and agricultural intensification in Southwestern Burkina Faso. *World Development*, 29(4), 573–587. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(00\)00115-7](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(00)00115-7)
- Harris, M., & Raviv, A. (1991). The theory of capital structure. *Journal of Finance*, XLVI(1). <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1991.tb03753.x>
- Hayek, F. A. (1945). The use of Knowledge in Society. *American Economic Review*, 4(XXXV), 519–530.
- Heltberg, R. (1998). Rural market imperfections and the farm size-Productivity relationship: Evidence from Pakistan. *World Development*, 26(10).
- Hodge, G. A. (2000). Privatization an international. *Review of Performance*.
- Issaka, S. (2008). *Analyse du système de commercialisation des noix de cajou produites dans les départements de l'Atacora et de la Donga*.
- Jorgenson, D. (1969). An economic theory of agricultural household behaviour. *4th Far Eastern Meeting of Econometric Society*.

- Kamdem, C. B., Galtier, F., Gockowski, J., David-Benz, H., Egg, J., & Kamgnia Dia, B. (2010). What determines the price received by cocoa farmers in Cameroon? An empirical analysis based on bargaining theory. *AfJARE*, 6(1).
- Kimathi, M., Nandazi, M. M., Miller, C., & Kipsang, D. N. (2008). *Financement de la chaîne de valeur agricole de l'Afrique*.
- King, G. (1696). Natural and political observations and conclusions upon the state and condition of England. *J. Stockdale*.
- Labonne, M. (1987). Sur le concept de la filière en économie agro-alimentaire. In *Terres, comptoirs et silos : des systèmes de production aux politiques alimentaires* (pp. 137–149).
- Leibenstein, H. (1978). On the basic proposition of X-efficiency theory. *American Economic Review*, 2(68), 328–332.
- Lutz, C. (1994). *The functioning of the Maize market in Benin: Spatial and temporal arbitrage on the market of a staple food crop*. of Amsterdam.
- Manirakiza, D., Ndayizéyé, L., & Mugisha, J, C. (2022). Analyse du consentement à payer pour les services de gestion des déchets ménagers dans la ville de Bujumbura. *Cahier de Curdes*, 19, 156–190.
- Mason, E. . (1939). Price and production policies of large enterprise. In *American Economic Review*.
- Meignel, S. (1998). *Comportement humain et rationalités dans les pays en développement* (No. 30; Document de Travail).
- Michael Rothschild., J. S. (1976). Equilibrium in Competitive Insurance Markets : An Essay on the Economics of Imperfect Information Author ( s ): Michael Rothschild and Joseph Stiglitz Source : The Quarterly Journal of Economics , Vol . 90 , No . 4 ( Nov ., 1976 ), pp . 629-649 Published. *The Quarterly Journal of Economics*, 90(4), 629–649.
- Milhau, J. (1954). Traité d 'économie rurale. In *Populaion*, 775–776.
- Monke, E. A., & Pearson, S. R. (1989). *Introduction à la matrice d'analyse de politique*.
- Montoussé, M., & Waquet, I. (2008). *Microéconomie: Introduction à l'économie* (2ème). [www.editions-breal.fr](http://www.editions-breal.fr)

- Moulet, S. (2008). *Rencontres décentralisées et répétées: Source de négociation et de discrimination. Une application aux marchés de biens périssables*. EHESS de Marseille.
- Nakuna Tsala, A. M. (2009). *Analyse du fonctionnement de la filière Njansang (Ricinodendron heudelotii) : estimation des coûts et des marges des acteurs (Cas de la Région du Centre, Cameroun)*. Dschang au Cameroun.
- Ninglepong, G. T. (2004). *Etude socioéconomique du système de commercialisation des amandes de mangues sauvages (irvingia spp) dans l'arrondissement de Ngoulemakong (Sud cameroun)*.
- North, D. . (1990). *Institutions, institutional change and economic performance* (C. U. Press (Ed.)). Cambridge University Press.
- Ouedraogo, S., & Yameogo, M. (2015). sécurité foncière et rendement agricole au Burkina Faso: une approche par la technique de matching. *Annales de l'Université de Ouagadougou*, 005, 151–221.
- Piette, F. (2006). *Les déterminants de la productivité agricole dans le nord-est du Brésil: une investigation sur la relation négative entre la productivité et la taille des fermes*.
- Place, F., & Otsuka, K. (2001). Population, tenure, and natural resource management: The case of customary land area in Malawi. *Journal of Environmental Economics and Management*, 41(1), 13–32.
- Place, F., & Otsuka, K. (2002). Land tenure systems and their Impacts on agricultural investments and productivity in Uganda. *He Journal of Development Studies*.
- Polanyi, K. (1944). *The great transformation* (I. Holt, Rinehart, and Winston, Inc.; also, Bosfon: Beacon Press (Ed.)).
- Porter, M. E. (1985). Competitive advantage: crating and sustaining superior performance. *Free Press*.
- Randolph, T. . (1997). *The economics of rice production in Sénégal* (Background Paper for the DAI Rice Sector Study. Draft. DAI/WARDA.).
- Reardon, T., Malton, P., & Delgado, C. . (1988). Coping with food insecurity at the household level in drought-affected areas of Burkina Faso. *World Development*, 16, 1065–1074.
- Sadoulet, E. (2000). Marchés imparfaits et modélisation des comportements des ménages paysans.

- où en sommes nous? *Actualité Économique*, 76(4), 459–489.
- Sadoulet, E., & De Janvry, A. (1995). *Quantitative Development Policy Analysis* (Baltimore). Johns Hopkins University Press.
- Sen, A. K. (1966). Peasants and dualism with or without surplus labor. *Journal of Political Economy*, 74, 425–450.
- Séogo, W., & Zahonogo, P. (2022). Do land property rights matter for stimulating agricultural productivity? Empirical evidence from Burkina Faso. *Land Use Policy*, 125.
- Simon, H. (1983). Administration et processus de décision. In *Economica*. Economica.
- Singh, I., Squire, L., & Strauss, J. (1986). *Agricultural household models, extensions application and policy* (Baltimore (Ed.)). Johns Hopkins University Press.
- SORO\_Tahirou\_Mémoire\_final-impact\_de\_la\_sécurisation\_foncière\_sur\_la\_productivité\_agricole*. (n.d.).
- Staal, S. J., & Shapiro, B. I. (1994). The effects of recent price liberalization on Kenyan periurban dairy: A case study using the policy analysis matrix approach. *Food Policy*, 19(6), 533–549.
- Ståhl, I. (1972). *Bargaining theory* (Sveavägen 65).
- Svensson, J., & Yanagizawa, D. (2009). Getting prices right: The impact of the market information service in Uganda. *European Economic Association*, 7(2–3), 435–445.
- Temple, L., Lançon, F., Palpacuer, F., & Paché, G. (2011). Actualisation du concept de filière dans l’agriculture et l’agroalimentaire. *Economie et Société*.
- Tullock, G. (1978). *Le marché politique, analyse économique des processus politiques* (Association pour l’économie des institutions (Economica) (Ed.)). Association pour l’économie des institutions (Economica).
- Valdés, A. (1996). *Surveillance of agricultural price and trade policy in latin America during major policy reforms* (Paper N°349).
- Valdés, A., & Schaeffer, B. (2000). *Agricultural support policies in transition Economies* (Paper N° 270).
- Weber, M. ., Staat, J. ., Holtzman, J. S., Crawford, E. ., & Bernsten, R. . (1988). Informating food

security decisions in Africa: Empirical analysis and policy dialogue. *American Agricultural Economics*, 70, 1044–1052.

Williamson, O. E. (1994). *Les institutions de l'économie* (Interéditi).

Zongo, I. (2022). *Effet du développement de capacité de stockage sur le pouvoir de marché des producteurs de niébé : cas de la vulgarisation du triple ensachage au Burkina Faso*. Thomas Sankara.